

VALENTIN A. LANDRY,
Éditeur-Propriétaire

VOL. II.

DIGBY, N. E., MERCREDI, 8 MAI 1889

ABONNEMENT:
\$1.00 par An.

NO 25

ADRESSES D'AFFAIRES

E. H. ARMSTRONG, LL.B.,
AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE,
PUBLIC, ETC.

BUREAU: A l'étage supérieur de l'atelier
du Times.

W. E. WYOMOUTH BRIDGE, N. E.

FRANK JONES, I. A.,
AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE,
PUBLIC, ETC.

BUREAU: A l'étage de la Nouvelle Apo-
thécaire.

DIGBY, N. E.

ED. GILHOARD,
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC, AGENT
D'ASSURANCE.

Procureur Licencié. Une attention spé-
ciale est donnée à la collection d'actes.

MONCTON, N. B.

J. D. PHINNEY, A. B.,
AVOCAT, PROCUREUR, ET NOTAIRE-
PUBLIC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

E. T. GAUDET, M. D.,
MÉDECIN-OCULISTE.

MEMRAMCOOK, N. B.

Les maladies de l'œil une spécialité.
Ayant eu de l'expérience nécessaire pour
les opérations des maladies de l'œil le Dr.
GauDET s'occupe de cette branche d'une
manière spéciale.

ZOEL M. LEGER,
HORLOGER ET BIJOUTIER,
MONCTON, N. B.

Quelques minutes de marche de la Station
au Victoria Block. Toujours en mains un
assortiment de montres, horloges, chaînes,
bagues, etc., etc.

Les personnes des paroisses voisines sont
invitées à venir me voir.

CORNING & CHIPMAN,
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES,
PUBLIQUES, AGENTS
D'ASSURANCES, ETC.

BUREAU, No. 10 HOOPE'S BUILDING,
YARMOUTH, N. E.

THOMAS E. CORNING, LEWIS CHIPMAN,

PELTON & CLEMENTS,
AVOCATS ET PROCUREURS, NO-
TAIRES PUBLIQUES.

YARMOUTH, N. E.

Agents d'assurances de Marine, ont de
la vie, des accidents, et de vie. Agents pour
le "Nova Scotia Building Society"

SANFORD H. PELTON, C. E.,
EDGAR N. CLEMENTS,
Commissionnaire pour l'Ontario, Nouveau-
Brunswick et Massachusetts.

T. V. B. BINGAY & SONS
AVOCATS ET PROCUREURS,
ARMOUTH, NOVA SCOTIA.

THOMAS V. B. BINGAY,
JAS. WENT, BINGAY, G. C. GEORGE BINGAY.

Dr. Ed. H. LEGER,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN,
BOUCTOUCHE, CO. KENT, N. B.

Consultations à toutes heures.
1 y

J. Hon. P. A. LANDRY,
AVOCAT.

DORCHESTER, N. B.
W. A. RUSSELL,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

SHELIAC, N. B.

Agent d'assurance contre le feu et la
vie. Tous comptes collectés avec soin et
promptitude.

B. E. DONHAM, M. D.,
CHIRURGIEN-DENTISTE.

SAULNIERVILLE, N. S.

Consultations à toutes heures du jour
et de la nuit. 1 y

J. JOHNSTONE HUNT,
AVOCAT ET SOLICITEUR.

104 Granville St.,
HALIFAX, N. E.

JAMES E. CROSBY,
CHIRURGIEN-DENTISTE.

MAIN ST., YARMOUTH, N. S.

R. G. MONROE, A. B.,
AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE,
PUBLIC.

DIGBY, N. S.

Attention spéciale dans toutes affaires
égales.

T. C. SHREVE, Q. C.,
AVOCAT, PROCUREUR, NOTAIRE,
PUBLIC, ETC.

WATER STREET, DIGBY, N. E.

JOSEPH A. SMITH,
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC, ETC., ETC.

WEYMOUTH BRIDGE, N. S.

Soins particuliers dans toutes affaires
légales.

MURDOCH LAVACHE,
BARBIER-COIFFEUR.

MONCTON, N. B.

HOTELS

YARMOUTH HOTEL,
MAIN STREET.

YARMOUTH, N. S.

De Première Classe sans tous les rapports.

Prix modérés.

Termes spéciaux aux commis-voyageurs.

W. H. S. DAHLGREN,
Propriétaire.

O'KEEFE'S HOTEL,
RAMSAY STREET.

CAMPBELLTON, N. B.

Près les bureaux de Poste et du Télé-
graphe.

Agreablement situé sur le bord de l'eau et
possédant une belle vue sur la baie.

Propre aux familles, pensionnaires perma-
nents et d'excursion.

Repas à toutes heures.

TERMES—\$1 par jour.
Chambres vastes et très bien garnies.
Étables sur les lieux.

Passage de l'Écluse à la Station L. C. R.,
gratis.

HUGH O'KEEFE, Propriétaire.

RESTAURANT DOUCET
MILL ST., PORTLAND, N. B.

SITUÉ à une minute de marche de la Sta-
tion L. C. R. et douzième restaurant du
côté de Portland. Repas à toute heure.
Huîtres constamment en mains. Logement
à bon marché. Une visite sollicitée.

JOHN DOUCET.

HOTEL DU PEUPLE,
BOUCTOUCHE, CO. DE KENT, N. B.

Huîtres de choix constamment en mains.
On peut s'y faire servir un magnifique re-
pas à toute heure ainsi que liquides de pre-
mière classe.

Il y a une bonne table attenante à l'hôtel.
Venez me voir.

D. D. LANDRY, Propriétaire.

HOTEL RUSS,
RUE CENTRALE, SUMMERSIDE, I. P. E.

J. R. RUSS, PROPRIÉTAIRE.

CET HOTEL est agréablement et com-
modément situé. C'est l'hôtel le plus
central de la ville et près le Bureau de
Poste. Il a été meublé à tout nouveau et
est en tout un hôtel de première
classe.

Les voitures de l'hôtel vont régulièrement
à la rencontre de tous les trains et steamers,
et transportent, pendant l'été et le retour,
les passagers qui vont et partent de l'hôtel à
la station, et vice versa gratuitement.

BONNE TABLE!
ATTENTION!
PRIX MODÉRÉS!

Salle d'exhibition attenante à l'hôtel y com-
patis, une écurie et de bons chevaux. 1 y

HOTEL LOMBARD,
J. D. LOMBARD, PROPRIÉTAIRE.

PETIT-RUISSEAU, N. S.

CONFORTABLEMENT situé sur les
bords de la belle Baie Ste. Marie et
muni de tous les avantages que recherchent
est touristes.

Consultations à toutes heures.

J. Hon. P. A. LANDRY,
AVOCAT.

DORCHESTER, N. B.

W. A. RUSSELL,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

SHELIAC, N. B.

Agent d'assurance contre le feu et la
vie. Tous comptes collectés avec soin et
promptitude.

B. E. DONHAM, M. D.,
CHIRURGIEN-DENTISTE.

SAULNIERVILLE, N. S.

Consultations à toutes heures du jour
et de la nuit. 1 y

J. JOHNSTONE HUNT,
AVOCAT ET SOLICITEUR.

104 Granville St.,
HALIFAX, N. E.

JAMES E. CROSBY,
CHIRURGIEN-DENTISTE.

MAIN ST., YARMOUTH, N. S.

R. G. MONROE, A. B.,
AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE,
PUBLIC.

DIGBY, N. S.

Attention spéciale dans toutes affaires
égales.

T. C. SHREVE, Q. C.,
AVOCAT, PROCUREUR, NOTAIRE,
PUBLIC, ETC.

WATER STREET, DIGBY, N. E.

The Old Doctors

Draw blood, modern doctors cleanse it; I
leave the increased demand for Altera-
tives. It is now well known that most
diseases are due, not to over-abundance,
but to impurity, of the Blood; and it
is equally well attested that no blood
medicines are so efficacious as Ayer's
Sarsaparilla.

"One of my children had a large sore
break out on the leg. We applied
simple remedies for a while, thinking
the sore would shortly heal. But it grew
worse. We sought medical advice, and
were told that an alternative medicine
was necessary. Ayer's Sarsaparilla
being used, the sore healed and
disappeared."

Recommended
above all others, we used it with mar-
vellous results. The sore healed and
health and strength rapidly returned."
— J. J. Armstrong, Welmar, Texas.

"I find Ayer's Sarsaparilla to be an
admirable remedy for the cure of blood
diseases. I prescribe it, and it does the
work every time."— E. L. Pater, M. D.,
Nashotah, Kansas.

"We have sold Ayer's Sarsaparilla
here for over thirty years and always
with success. It is the best blood-purifier
I have ever used."— W. T. McLean,
Dreighton, Augusta, Ohio.

"Ayer's medicine continues to be the
standard remedy in spite of all competi-
tion."— F. W. Richmond, Bear
Lake, Mich.

Ayer's Sarsaparilla,
PREPARED BY
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Price \$1; six bottles, \$5. Worth 25¢ a bottle.

MINARDS
"KING OF PAIN"
LINIMENT

GUERIT des douleurs internes
et externes.

GUERIT des rhumatismes
névralgiques, des enrouements,
des maux de gorge, du cramp,
de la diphtérie, et toutes autres maladies de
nature.

**Le Meilleur Remède Connu
Dans le Monde contre les
Mauvais Douleurs des
Animaux.**

GUERIT des rhumatismes
névralgiques, des enrouements,
des maux de gorge, du cramp,
de la diphtérie, et toutes autres maladies de
nature.

GRANDE BOUTEILLE!
REMEDE PUISSANT!
DES PLUS ECONOMIQUES!
Comme il ne coûte que 25 Cents.

Les Pharmaciens et les marchands le disent
leur meilleure médecine marchande.

MEFIEZ VOUS DES IMITATIONS.
Il y en a beaucoup sur le marché.

Le véritable LINIMENT est préparé et
vendu par
C. G. RICHARDS & CIE,
Yarmouth, N. S.

BEST ON EARTH
SURPRISE
SOAP

THE GREAT
SELF WASHER TRY IT

Save 25¢
by using
Surprise Soap
for all your
washing. It
cleans better,
and is
economical.

THE ST. CROIX SOAP MFG. CO.,
St. Stephen, N. S.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
OFFICE OF CHARLES A. STYLER,
CLEVELAND DAY AND TRUSTEE BIRD HOUSE,
BROOKLYN, N. Y., Nov. 29, 1888.

Dear Sir: I have always purchased your
Kendall's Spavin Cure for my horse's
spavin. It is the best I have ever used. I
would like to see a larger quantity. I think it
is the best medicine on earth. I have used
it on my horses for three years. CHAR. A. STYLER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN, N. Y., November 5, 1888.

Dear Sir: I desire to give you testimonials of my
good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have
used it for some time. Still I have not
seen any other cure that has done so much
good for my horses. I have used it on
my horses for three years. CHAR. A. STYLER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN, N. Y., November 5, 1888.

Dear Sir: I desire to give you testimonials of my
good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have
used it for some time. Still I have not
seen any other cure that has done so much
good for my horses. I have used it on
my horses for three years. CHAR. A. STYLER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN, N. Y., November 5, 1888.

Dear Sir: I desire to give you testimonials of my
good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have
used it for some time. Still I have not
seen any other cure that has done so much
good for my horses. I have used it on
my horses for three years. CHAR. A. STYLER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN, N. Y., November 5, 1888.

Dear Sir: I desire to give you testimonials of my
good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have
used it for some time. Still I have not
seen any other cure that has done so much
good for my horses. I have used it on
my horses for three years. CHAR. A. STYLER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN, N. Y., November 5, 1888.

Dear Sir: I desire to give you testimonials of my
good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have
used it for some time. Still I have not
seen any other cure that has done so much
good for my horses. I have used it on
my horses for three years. CHAR. A. STYLER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN, N. Y., November 5, 1888.

Dear Sir: I desire to give you testimonials of my
good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have
used it for some time. Still I have not
seen any other cure that has done so much
good for my horses. I have used it on
my horses for three years. CHAR. A. STYLER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN, N. Y., November 5, 1888.

Dear Sir: I desire to give you testimonials of my
good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have
used it for some time. Still I have not
seen any other cure that has done so much
good for my horses. I have used it on
my horses for three years. CHAR. A. STYLER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN, N. Y., November 5, 1888.

Dear Sir: I desire to give you testimonials of my
good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have
used it for some time. Still I have not
seen any other cure that has done so much
good for my horses. I have used it on
my horses for three years. CHAR. A. STYLER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN, N. Y., November 5, 1888.

Dear Sir: I desire to give you testimonials of my
good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have
used it for some time. Still I have not
seen any other cure that has done so much
good for my horses. I have used it on
my horses for three years. CHAR. A. STYLER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN, N. Y., November 5, 1888.

Dear Sir: I desire to give you testimonials of my
good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have
used it for some time. Still I have not
seen any other cure that has done so much
good for my horses. I have used it on
my horses for three years. CHAR. A. STYLER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN, N. Y., November 5, 1888.

Dear Sir: I desire to give you testimonials of my
good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have
used it for some time. Still I have not
seen any other cure that has done so much
good for my horses. I have used it on
my horses for three years. CHAR. A. STYLER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN, N. Y., November 5, 1888.

Dear Sir: I desire to give you testimonials of my
good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have
used it for some time. Still I have not
seen any other cure that has done so much
good for my horses. I have used it on
my horses for three years. CHAR. A. STYLER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN, N. Y., November 5, 1888.

AGRICULTURE

**Soins de Propriété à l'Égard des
Animaux**

La propriété est un besoin pour tous
les animaux, particulièrement pour
ceux soumis à la domesticité. Ces
derniers, vivant dans des conditions
souvent contraires à celles de l'état
de nature et employés à des travaux
nombreux et variés qui salissent dan-
vantage la peau, réclament plus impé-
rieusement que tous les autres le pro-
prière.

Le cheval se fatigue journellement
à notre service; nous exigeons de lui
des exercices aussi rudes que variés.
Il a donc besoin de réparer souvent
les fatigues et de renouveler son sang
altéré, c'est-à-dire donner à celui-ci
les qualités nécessaires pour souffrir à
la nutrition de tous les organes. Or,
la peau joue un grand rôle dans cette
transformation constante et nécessaire
du sang. C'est par les pores que s'en-
voient plusieurs humeurs et liquides
visqueux, entre autres la sueur qui
contient les matières qu'on trouve
aussi dans l'écaille.

Il est évident que si la poussière et
la crasse viennent à boucher ces po-
res, la peau ne pourra plus les repul-
ser qu'à une manière imparfaite.
Un pareil dérangement ne saurait du-
rer longtemps sans nuire à la santé de
l'animal. En effet, il est certain que
plusieurs maladies graves du corps
ont pour cause principale la malpro-
preté de la peau.

La malpropreté ne borne pas à ses
effets; elle engendre encore d'autres
affections localisées à la peau.

La crasse commence par exciter,
puis elle irrite et finit par enflammer
ce vaste organe qui enveloppe tout l'in-
dividuel. Les animaux se grattent con-
tinuellement les murs, sont inquiets, rem-
bent et maigrissent; le poil tombe, le
rongé par la vermine ou détachée de
sa racine devenue malade; survien-
nent les poux, la gale, les dartres, les
éruptions par plaques, le mal d'encou-
p, les furoncles, et plusieurs autres
cas de maladies qui font souffrir les
animaux, les détériorent et les tarent.

Tous ces accidents et maladies, non
seulement diminuent de beau-
coup la valeur des chevaux au point
de vue commercial, mais les empê-
chent encore en partie de rendre les
services qu'on pourrait exiger d'eux.

Conservation des Outils de la Ferme

Le cultivateur doit chercher à utili-
ser les petites choses qui se perdent,
car celles-ci le conduisent sûrement à
la richesse. En effet une poignée de
paille donne deux poignées de grain,
comme le dit un agronome célèbre.

Si l'un d'eux le cultivateur ne doit
rien laisser perdre, il doit de l'autre
côté se reporter à ce qu'il possède.

Les instruments et outils de la fer-
me sont mal entretenus et peu soignés.
On les laisse le plus souvent dans des
coins, exposés à l'air libre, à toutes
les intempéries des saisons. Un cul-
tivateur soigneux les rentrera sous un
hangar et leur donnera tous les soins
de propreté et d'entretien qu'il récla-
me. On fera laver à grande eau
tous les instruments de culture chaque
fois qu'on n'en aura plus besoin.
Ensuite, pendant la saison morte, on
fera fumer l'huile cuite de lin, à la-
quelle on y ajoute un siccatif, le
plus souvent de la litharge. On ne se
bornera pas seulement au bois, on
endurira aussi le fer, afin de le prému-
nier contre la rouille. Chaque fois
qu'on s'en apercevra, on fera faire les
réparations nécessaires.

Culture Sans Engrais

Ce n'est pas en cherchant des re-
cettes pour remplacer les engrais et faire
pousser toutes nos récoltes dans tous
les climats et dans toutes les terres, que
nous augmenterons les produits de l'a-
griculture. Nous ajoutons trop d'im-
portance à quelques procédés particu-
liers, parce que du blé, de l'avoine,
des pommes de terre cultivées en petit,
d'après nos procédés ont donné des
résultats extraordinaires.

Au lieu de chercher des engrais
pour toutes les récoltes, cherchons à
adopter à nos différents sols, ici la
marne ou le charbon, là le plâtre ou les
cendres, etc.; cherchons surtout à aug-
menter la production des engrais dans
nos fermes, en multipliant les animaux
et en tirant parti des ordures des fos-
sés, des mauvaises herbes par la pré-
paration de composts par tout moyen
susceptible de faciliter la décomposi-
tion des matières, sans occasionner
la déperdition des principes fertilisants
qu'elles renferment.

PENSEES

La seule mine qui ne s'épuise pas,
depuis si longtemps qu'on l'exploite,
est la sagesse humaine.

Quoi qu'il arrive de nos jours, sur
la foi de l'opinion générale? Le progrès
de la science. En réalité, que lit on
de plus? Des romans.

On joue sur le clavier et ainsi on
joue sur le cœur de l'homme. Il est
vrai de dire que peu d'hommes ne voient
pas une femme au fond de leurs
actions, et c'est sur le cœur de l'hom-
me, clavier mystérieux s'il en est un,
que la femme aimée va jouer tous les
caprices que lui inspirent l'amour et la
jalousie de la préférence. Pour ceux
de l'homme! pas étonnant si on le
trouve quelque fois timide et chan-
geant.—Colombien.

Un testament.—Un individu, décédé
à Grenoble, il y a peu de mois, a laissé
un testament original.

Il légua à la ville de St-Marcelin
une somme de 3,000 francs en vertu
d'une propriété à condition que la ville n'en
jouira qu'au bout de six cents ans,
alors que les intérêts capitalisés à 4
par cent auront produit quarante-neuf
mille cent millions de francs.

Qu'ils sont heureux dans six siècles,
les habitants de Saint-Marcelin!
Si la population n'augmente pas d'ici
lors, chacun des 3,400 habitants
pourra jouir de plus de 14 milliards.

Les Académies sont toujours les bienvenues
à la Pharmacie Chaloner, Digby.

EDUCATION

**Comment doit-on Procéder à l'en-
seignement de la Langue Mère
soit aux Écoliers de l'École
soit aux Écoliers des Écoles
Primaires**

[Suite]

Il faut qu'en enseignant de la lan-
gue soit nationale.—On se trouverait
en croyant que cette exigence d'un
système rationnel dépasse le cadre de
l'enseignement élémentaire. Au con-<

L'EVANGELINE

Publie le Mercredi de Chaque Semaine.

ABONNEMENT:

Un An, payable dans l'Année, \$10.00
Six Mois, 5.00
Trois Mois, 2.50
Pour l'Europe, par affranchi par nous, 25c

Tarif des Annonces:
Premier Insertion, la ligne, \$0.50
Insertion subséquent, 0.04
Adresses d'Affiches, l'année, 5.00

Les remises peuvent être faites par mandats de poste, ou par lettre certifiée.
Nous ne nous faisons pas responsables des opinions de nos correspondants.
Annonces commerciales publiées à des prix réduits.

V. A. LANDRY,
L'EVANGELINE,
Digby, N.-E., 8 Mai 1889

L'EVANGELINE

UNE GRANDE VERITE

Sous l'en-tête du Sacré Saint Révérend, on lit ces belles paroles: "Un journal catholique dans une paroisse est une mission perpétuelle."

Ces paroles qu'on lit au front de la revue sont signées d'un nom vénérable, le nom du plus grand génie du XIXème siècle—le nom de Léon XIII.

Un journal catholique est une mission perpétuelle: Ces paroles valent celles du vaillant Thibault: "Le journalisme est l'arme à précision du XIXème siècle."

"Le journalisme catholique est une mission perpétuelle": "Le journalisme est une arme."

C'est vrai, véritablement vrai, le journal catholique a une bien noble et bien grande mission à remplir: en effet, le rôle du journal catholique est celui des privilégiés. Travailler pour le bien-être matériel et social, et surtout pour le progrès moral et religieux de la nation, voilà un programme d'ascèse, voilà à peu près la tâche admirable qui incombe au journal catholique.

Vive les Louis Veuillot, vive longtemps, pour la gloire de Dieu et de la patrie, ces braves soldats de la milice chrétienne qui ne perdent jamais de vue ces mots de Cicéron: "Esto vir: Sois un homme." Ces hommes sont nos modèles dans le journalisme catholique.

Ceux qui peuvent se maintenir à la hauteur de ces héros sont des patriotes au cœur plein de foi, des hommes qui comprennent les grands devoirs de leur état, des apôtres dans le monde.

Il fut peut-être un temps où le genre d'apostolat ne fut pas d'une nécessité impérieuse, mais, vu les malheureuses tendances de l'époque, il est d'importance majeure aujourd'hui.

Nous sommes dans un siècle de progrès, c'est un fait indéniable. Le monde grandit en science, et les découvertes sont à l'ordre du jour. Mais n'est-il pas vrai de dire qu'on bâillonne? Rien de plus vrai: on démolit et on reconstruit, mais trop sous le rapport de la matière et trop peu au point de vue de la morale et de la religion. Nous devenons matérialistes mais nous ne devenons pas plus riches. On court vers l'avenir et l'avenir nous fuit. On a soif, on boit, et nous sommes toujours altérés.

Travaillons, mais travaillons bien. Bâtissons sur la pierre, et la barque nationale arrivera à bon port.

N'oublions pas notre mission, et prenons de temps à autre, conseil des anciens jours.

Les journaux catholiques doivent encourager dans cette direction et c'est, de bon humble opinion de jeune homme, une partie du programme de leur mission perpétuelle.

JOS. A. A. CULLEN.

UNE COLONIE FÉODALE

Le vieil et toujours sympathique ami des Acadiens, M. E. Rameau, de St. Pére, a mis la dernière main à son œuvre historique Une Colonie Féodale; on termine maintenant les travaux d'impression chez les imprimeurs.

Comme ce magnifique travail a droit à une place dans toutes les familles acadiennes, nous nous permettons de dire à tous qu'on pourra bientôt nous procurer les deux volumes d'Une Colonie Féodale chez M. Granger, libraire à Montréal, Prov. Québec.

M. Rameau parle de la famille des d'Entremont à différentes endroits, entr'autres à la page 219 du deuxième volume, et à la page 412 des documents qui sont à la fin de ce même volume. Il est aussi question de cette famille dans quelques passages du premier volume. A la page 412 du recueil de documents auquel nous avons référé plus haut, l'historien rapporte au long l'acte fort curieux de la concession accordée au premier d'Entremont par La Tour, acte qui a été communiqué à M. Rameau par les MM. d'Entremont.

Comme M. Rameau a sous la main

beaucoup de renseignements et de faits qui concernent les d'Entremont, il se propose de publier dans quelque Revue, un travail spécial sur l'histoire de la Seigneurie de Pomblon, d'ici environ un an.

Nous nous permettons d'extraire ce qui suit d'une lettre que nous avons eu le plaisir de recevoir de M. Rameau: "Je dois vous dire que j'ai été bien touché en lisant ce matin même (la lettre de M. Rameau est datée du 18 avril) dans le dernier numéro de l'EVANGELINE, c'est fidèle que l'on a eu de donner le nom de M. Sigogne à un petit village qui va devenir une station du chemin de fer de Digby à Yarmouth; si cet excellent et saint homme revenait sur terre il en serait d'autant plus reconnaissant, que ce village correspond à un de ces plus chers désirs, qui était de voir les Acadiens s'étendre dans l'Amérique, et former des colonies agricoles qui leur permettent de placer et de répandre leurs familles en arrière des paroisses du littoral de manière à former dans le territoire de la Baie-Sainte-Marie, un massif compacte de population acadienne. Vous verrez tout cela expliqué avec détail dans le 2ème volume de la Colonie Féodale. En attendant j'envois mes remerciements et mes compliments à ceux qui ont eu cette bonne pensée, et je forme les vœux les plus sincères pour les succès des jeunes colons qui vont s'établir dans ce lieu."

La paroisse de Sigogne est située en bas de la station (du chemin de fer des comtés de l'ouest) de Meteghan River et à quatre mille du littoral. Il y a cinq ou six milles d'intervalle entre les deux stations.

CERCLE DE ST. J. H. DE LISLE VERTE

MM. Wilfrid Pelletier, Dépt. Régistrateur et Louis Raymond, avocat, appuyés par J. N. Girard, avocat et Théop. Beaulieu, Inspecteur d'Écoles: "que des remerciements soient votés à M. J. A. A. Cullen de Digby, pour le magistral article qu'il a publié dans le journal l'EVANGELINE en faveur du Cercle St. J. H. de Lisle Verte."

Adopté unanimement par ordre.

CHAS. A. GUYER, Sec. -TRES. C. St. J. H.

LETTRES

M. l'Éditeur. Dans un récent voyage fait au monastère de Tracadie, N.-E., j'ai pu rendre compte de ce que font les bons Pères Trappistes pour assurer leur bonheur éternel et pour procurer celui des autres.

Peut-être qu'un faible aperçu de la fondation de cette maison et de sa prospérité pourrait trouver place dans les colonnes de l'EVANGELINE.

Le Rév. Père Vincent, d'heureuse mémoire, quitta la France lors de la révolution de 93, pour échapper à la persécution et pour fonder, s'il était possible, une maison de son ordre en Amérique. Étranger sur une terre étrangère, et ne sachant pas l'anglais, le bon Père ne put trouver un lieu convenable à ses intentions. Après quelques années de recherches infructueuses, force lui fut de s'embarquer à New-York pour la mère-patrie. Comme le vaisseau devait toucher à Halifax, le Père Vincent, sur l'invitation du curé de la ville débarqua pour quelques heures. Dans l'intervalle, le vaisseau quitta le havre et fit voile pour l'Europe. Grande fut la déception du curé de la ville. Pour le consolider de cette malencontreuse déception, le curé qui était Grand Vicaire, l'envoya exercer le saint ministère dans une colonie d'Acadiens près du Détroit de Canis. Les paroisses de Tracadie, Havre-au-Boucher et Pomiket se rappellent encore du passage de ce missionnaire au milieu d'elles. Il ne perdit pas cependant l'espoir de fonder une maison de Trappistes dans cette partie de la Nouvelle-Ecosse. Tout se traitait aux goûts et aux vœux du bon Père: la simplicité des habitants de l'endroit, et la quantité de terre encore vierge lui en fournirent l'occasion. Il fit venir un père Trappiste allemand, pour le second dans ses projets. Pendant que le Père Vincent parcourait ses missions, son compagnon commençait l'érection d'un monastère en bois sans équipement. Quelques Irlandais et Acadiens se joignirent à eux. Il va sans dire que la maison n'était rien d'autre qu'un lieu de refuge pécuniaire; il leur fallait faire de nécessité vertu de pauvreté. La communauté végéta ainsi longtemps sans espoir de s'établir sur un bon pied. Pour surcroît d'épreuves, le Père Vincent, âgé de 84 ans, succomba sous le poids de l'âge et des austérités. Le Père François, pressé aussi vieux, se retira chez les Trappistes à proximité du Monastère. C'est alors, en 1858, que le Père Jacques, à la tête d'une demi douzaine de religieux, vint relever cette maison qui menaçait ruine. Le nouveau prieur, dans toute la force de l'âge, sut faire prendre au Monastère et à la ferme un tel ascendant qu'en peu de temps de nouvelles bâtisses en briques remplacèrent les premières. En 1880, le visiteur de l'ordre trouva qu'il était temps de mettre un léger mètre à la tête de la maison. Le Très Rév. Père Dominique fut élu à la grande satisfaction des religieux. Depuis lors les choses n'ont fait que progresser. Aujourd'hui le monastère possède des moulins à scier, à bardeaux, à carder, à farine etc. Les étrangers qui visitent la maison sont reçus avec la plus grande hospitalité. Un silence perpétuel régnait dans les murs de ces vastes bâtisses. Tout favorable et dispose le voyageur à la retraite: le bon exemple des religieux, le chant grave des offices de la journée, le chant du chœur du Salve Regina qui dure vingt minutes et qui termine les exercices. En pensant à l'isolement où je me trouvais, j'étais tenté de m'écrier comme autrefois le bon Lafontaine: On ne doit point ici sous de riches lambris, Mais voir un que le somme en perte de son prix?

Quant le temps est venu d'aller trouver les

On s'en va tout content et l'on meurt sans remords. Une autre pensée occupait mon imagination: c'était la différence que je remarquais à l'acte de la main gauche qui était occupée à scier des bardeaux dans le moulin des MM. Harrington et autres. Le geste du doigt, ainsi qu'une partie du côté de la main qui était beaucoup endommagée, ont dû être amputés, ce qui fut adroitement exécuté par M. le Dr. Harris, de St. Mailland. M. Burridge espère être capable de surveiller au usage de bardeaux dans son moulin sans peur. Nous lui souhaitons un prompt et abaissement.

LA PAROISSE DE MAUVAINS RICHE. J'en ai vu d'autres dans des paroisses: c'étaient un palais, grand, vaste, magnifique. Les nattes, riches, les bancs les plus purs. L'allure, le port, le langage au col antique. Combinais par l'église de l'Ani indienne. Des pasteurs, roms, d'abolition les yeux. Mais, si on les dépouille de ce vaste portique, un souffleur, cassé, lèvre, paralysé, l'écoulement de laines en laines, l'écoulement de la misère et les maux. Tout devant indigne et de l'effort contraire. De ce riche impôt abondant la faste. Ne pouvait être son indignation. C'était malheureux on donnait une robe, d'élégants moyens de pain, une douce parole. Au maître du palais sa malédiction. Des valets empressés, l'insolente cohorte. Et saigier, et se meurt, va, vient, poste et poste. Journellement aux heures des repas. Dans les plats d'or mille mets délicats. Pour ce riche enduit aux fleurs des indignes. Mais traverser le trait des échant, des instruments. Perce et s'élève une voix lamentable (qui dit: Au nom de Dieu qui nous a créés. Ten, tu n'as rien fait de ta main seigneuriale. De bien ou non nager je ne suis point jaloux. Soyez plus riche encore mais soyez pitoyable. Ordonnez seulement qu'un vieillard misérable. Se substance non pas des mets de votre table. Mais seulement de ses rebus. Dont vos chiens tassés n'ont ne veulent plus. Je ne meurs, élanche et ma soif et ma faim: Hélas! un verre d'eau, quelques restes de pain. Pourriez-vous encore mes yeux à la honte. Au nom du Tout-Puissant saluez ma misère. Écoutez-à-jour'hui mon assente prière. Pour que que de moi le ciel ne refuse à faire. Le nauvais riche à ces cris douloureux. Ferme son cœur et son oreille. Dans une âme étonnée il ne rien qui réveille. Un résentiment gêné? Mais du bien d'un Acadien la dévotion infinie. Constamment accessible au pauvre qui la prie. De cet infamie digne exacerber les vœux: Il l'âme du Seigneur sur ses allés d'écarter. Tout radical du côté qui l'enlaine. S'approche avec respect de l'enfant d'Israël: Il l'âme de son sang et de son sang. Et la porte en triomphe au sein de l'éternel. Mais du Dieu fort l'immuable justice. A recueilli le pauvre dans son sein: La foule gonflée, dans sa main l'âme trouva qu'il temps que le nucléon pressé. Dans sa folle sécurité. Il était assis sur la cime. Du ciel et de l'Empire. Il se penchait sur le monde. Dieu parlé, il est précipité. Dans le plus profond de l'abîme. L'ange exterminateur vengeant l'humanité. Frappe le riche du son glaive. Et la mort à ses yeux s'envole. Le fidèle de l'éternité. Quel spectacle grand Dieu! s'offre à cette impie. Quel ange vient la saisir? Ce riche qui buvait la coupe du plaisir. Qui s'enivrait des charmes de la vie. Est pour toujours abrégé de tourments. Il assombré son âme criminelle. Ses yeux égarés, ses pieds égarés. De pleurs, le prince-marché de deniers. Et sa peine la plus cruelle. Est de voir au séjour de la félicité. Ce pauvre dont il a délaissé la misère. Il le prie, et tout est prêt par compte. L'âme punition de son iniquité. Il fut impitoyable à la suite de son frère. Il a saif, il a l'âme pendant l'éternité. Et les infortunés que le malheur poursuit. Les pleurs d'élus voyez quel est le fruit. Dans ce triste sentier de soucis et de larmes. Que le vertu pour vous ne perde pas ses charmes. Êtes accablés de souffrances. Et le ciel est un bien rémunérateur. Ah! puisse-t-il un jour combler vos espérances. C'est ma prière ardente et le vœu de mon cœur. ACADIES. Port-Royal, C.-B.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Hectanooga. Mardi, le 30 ult., M. Arthur Burridge s'est laissé scier une portion du petit doigt de la main gauche, lorsqu'il était occupé à scier des bardeaux dans le moulin des MM. Harrington et autres. Le geste du doigt, ainsi qu'une partie du côté de la main qui était beaucoup endommagée, ont dû être amputés, ce qui fut adroitement exécuté par M. le Dr. Harris, de St. Mailland. M. Burridge espère être capable de surveiller au usage de bardeaux dans son moulin sans peur. Nous lui souhaitons un prompt et abaissement.

Amherst. La nouvelle église catholique qu'on va construire ici sera une bâtisse de bois de 128,40 pieds, à part une sacristie de 20x17 1/2 pieds. Les galeries transversales auront 2,388 pieds et les faces du pillier de la tour auront 912 pieds chacune. Cinq cents personnes trouveront facilement asile sous le toit de ce nouveau temple. Les travaux de construction seront selon les clauses du contrat terminés l'hiver prochain. Les hanes de la nef seront de beau frêne avec ornements de noyer tendre. La tour principale aura 72 pieds de hauteur.

Springhill. La première élection de ville eut lieu le 20 du courant. A. E. Fraser fut élu maire par acclamation. R. H. Cooper, A. D. Ferguson, F. F. Noles, Ch. Simpson, Salomon Keizer et E. B. Paul sont les conseillers élus. Plusieurs femmes ont voté.

Hallifax. Le conseil municipal de Inverness a voté \$100,000 de subsidie au chemin de fer Richmond et Inverness. M. Wheaton, qui représentait la compagnie devant le conseil, a dit que les travaux commencent au bout de quelques jours.

Charlottetown. De grandes multitudes de poissons ont donné à Cardigan River le 26 avril, et samedi 12 gelées ont capturé. Comme chaque gelée prend de trente à quarante barils de hareng, on croit qu'il en a été capturé au delà de 600 barils dans une seule nuit. A peu près 100 gelées du port de Lunenburg et Malbone Bay, Nouvelle-Ecosse, qui doivent aller en expédition de pêche sur les îles riveront probablement à Cardigan River au lieu qu'aux îles de la Madeleine pour s'approvisionner d'amorces de pêche. Un individu du nom de Boucher et son fils a réalisé \$36,000 dans la nuit de vendredi. Le poisson était tellement abondant que les pêcheurs furent obligés de vider leurs filets pendant la nuit entière pour empêcher qu'ils ne se rompsent sous le poids du poisson.

Nous voyons par l'Examiner que M. Angus MacDonald, connu sous le nom familier de "Père Angus" est mort lundi. Ce vénérable prêtre avait passé l'hiver à Montréal dans l'intérêt de sa santé, et retourna au pays le Vendredi-Saint, mais pour mourir. M. l'abbé MacDonald naquit à Fairfield, East Point, en cette province, le 4 novembre 1830, et fut baptisé à cette place par Mgr McElaehin. Il commença son cours académique au Central Academy, Charlottetown, en 1845, et se rendit au Grand Séminaire, de Québec, en 1852. Il fut ordonné prêtre en 1855. Transil bénéficiaire.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Boulogne à Londres. Presque tous les rapports sur les faits et gestes du général Boulanger sont apocryphes. Il est trop prudent pour ne pas comprendre les avantages d'une prudente réserve. Les invitations nombreuses qu'il a reçues ont été refusées, à une ou deux exceptions, d'une manière courtoise. Vendredi soir il a dîné avec lord Randolph Churchill dont il a fait la connaissance à Paris, il y a quelques mois, et à la place Canaugh, il a rencontré Sir River Wilson qu'il connaît depuis longtemps, ainsi que trois ou quatre officiers militaires.

Terrible Explosion—Sept Portes de Vie. CALAIS, 29.—La chaudière du chétif train dans le port aujourd'hui a fait explosion. Sept personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées. Les cadavres étaient horriblement mutilés.

Haiti. WASHINGTON, 30.—Le secrétaire d'État vient d'être informé d'Haiti que, par un décret rendu le 10 courant, la loi martiale a été proclamée dans l'arrondissement de Port au Prince, et que les journaux l'Éclair et le Peuple ont été supprimés.

MINES DE PIERRES DÉTACHÉES. C'est toujours avec plaisir que je reçois la visite de l'EVANGELINE. La colonne de l'éducation est très-bien remplie; j'ose espérer que la classe enseignante saura apprécier ces admirables articles. L'EVANGELINE m'est aujourd'hui indispensable et je ne voudrais point beaucoup me priver du vu de ses colonnes. Bien à vous et succès.

UNE INSTITUTEURICE DE KENT. Enclosed please find \$1.00 for second year of your paper. L'EVANGELINE did remarkably well during its first year, and bids fair to do still better its second. We personally esteem it before any of the other French papers of the Maritime Provinces. Success!

N. B., April 3, 1889. Je renouvelle mon abonnement à l'EVANGELINE. Je suis très-satisfait de votre journal qui brille, avec avantage, parmi les autres feuilles périodiques, et qui promet beaucoup pour l'avenir. Bonheur et succès je vous souhaite. P.-Q. 10 avril 1889.

Je labourant dans un champ du comté de Jackson, N.J., jeudi dernier, Martin Thompson a détéré un paquet qui contenait \$1873 en pièces d'or. Cette trouvaille a causé une grande sensation et les laboureurs du voisinage enfoncèrent profondément leur charnu dans l'espoir de mettre au jour quelque autre trésor.

Selon les dernières dépêches, 25 personnes ont péri dans la catastrophe arrivée à Hamilton, Ont., vers la fin d'avril. Les blessés qui ont été transportés à l'hôpital recouvrent aussi promptement qu'on peut s'y attendre. Il paraît que le train faisait à peu près 25 milles à l'heure au moment de l'accident.

M. J. P. Tardif, directeur de la Vieille, est de retour de son voyage d'Europe, après une absence de sept mois.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Rogersville. Le temps ici est très-beau et les fermiers commencent à sortir leur charrie.

Maxime Lavone s'est noyé dans la rivière Murphy en descendant des billes; son corps a été retrouvé le même jour.

Les travaux du pont sur la rivière Boucher commenceront lundi le 29 du courant; ce pont sera fait par les habitants de la paroisse, en faveur de la nouvelle église.

Il est rumored que M. Félix Martin, de Rustico, doit épouser Mme Clarisse Haché de cette paroisse.

Les MM. C. Gallant et Cie, se sont créés une maison très-parisienne; le style est du genre gothique. C'est chanceux d'être d'une compagnie.

M. Toker, premier commis chez M. T. Arsenault qui était en vacance pour amélioration de sa santé a repris ses travaux ordinaires. BARRE.

Le cadavre de Lavone est resté six heures sous l'eau. Le coroner M. O'Brien a tenu une enquête sur le corps du cadavre. Le verdict a été: mort en tombant accidentellement dans la rivière, etc.

MM. John D. Buckley et P. Arsenault, les découvreurs du cadavre, méritent beaucoup de louanges pour le zèle qu'ils ont déployé dans leur recherches sur la rivière. Le défunt n'était âgé que de 29 ans. Il était marié et laisse femme et enfants.

M. Julien Melançon s'est fait faire mal au doigt par un marin d'arrimon pendant qu'il travaillait dans une carrière à Rogerville. C'est dangereux ces choses là!

Une femme malade qui avait pour refuge une grange y est morte l'autre jour. Qui a vu pure que cela de nos jours?

Memramook. Sa Grandeur Mgr Sweeney est arrivé ici lundi et elle fut reçue avec enthousiasme par la foule et les élèves du collège St. Joseph. C'était la première visite de Sa Grandeur au collège cette année. Des adresses très-bien conçues furent lues à Sa Grandeur au nom des élèves, l'adresse anglaise par M. A. O'Neil, et l'adresse française par M. V. Lamontagne.

Mardi matin, M. Louis Guertin A. B., professeur de philosophie naturelle et de classiques, fut ordonné sous-diacre, et M. Louis LeBlanc, diacre. M. LeBlanc a été ordonné prêtre le premier mai. Il sera appelé à prendre charge d'une paroisse du diocèse sous peu.

Une exhibition eut lieu au gymnase mardi après-midi; les élèves ont défilé beaucoup d'adresse. La musique sous la direction de M. le professeur Bourque a été beaucoup appréciée. Sa Grandeur a porté la parole pour supporter le poids des armées et elle parle encore avec la volubilité et l'énergie de l'âge mûr.

Parmi les visiteurs nous avons remarqué les abbés Bradley, Meahan, Labbé et Michaud; les M. O. J. LeBlanc, M. P. P. Kent et père du nouveau prêtre, MM. François et C. LeBlanc, de Bourtonche, aussi les Pères Rédemptoristes qui ont prêché la retraite ici l'autome dernier. En passant, ces bons Pères préchent une retraite dans l'église paroissiale.

Madawaska. Environ trente journalistes italiens viennent d'arriver à Andover pour travailler au chemin de fer de la vallée du Tobique, dont les travaux vont recommencer incessamment.

Tous les commerçants de bois se préparent à faire leurs "drives". M. Robert Cummings, arrivé la semaine dernière à Edmundston rapporte qu'il y avait encore quatre pieds de neige fraîche sur les bois au lac Cabano.

M. Agure Bernier se prépare à se construire un grand magasin à Edmundston.

On dit que le chemin de fer Téniscouata va construire un grand dépôt ret été.

On a déjà commencé à distribuer toutes les traverses (sleepers) le long de la route du chemin de fer de Saint-François.—Le Monteur.

Komatation. Le dernier numéro du Royal Gazette

ce contient les nominations suivantes:

Comté du Madawaska—Florent Fournier, M. D., coroner. Comté de Restigouche—Pierre G. Arsenault, juge de paix. James Thompson, commissaire des octrois Gratiou pour Dawsonville, à la place de Pierre Boudreau, démissionnaire.

Comté de Gloucester—John A. Ferluson et Auguste Robichaud, juges de paix.

Campbellton. La première traversée de la saison sur la Ristigouche, entre cette ville et la Pointe à la Croix, sur la rive québécoise a été consignée le 25 avril au matin: Sept ou huit hommes ont fait la traversée sur une chaloupe.

Une indienne Mlle-Mac, probablement de la réserve de Ste. Anne de Restigouche, Québec, a été trouvée morte sur la voie-fermée de l'Intercolonial, sept ou huit milles en haut d'ici. Une enquête a été tenu sur le cadavre et on a reconnu par après que cette indienne était atteinte d'aliénation mentale et qu'elle serait morte d'inflammation aigue contractée par le froid. Cette malheureuse a été trouvée le corps presque nu.

Plusieurs personnes de Dalhousie, Richibouctou et autres places sont passées en cette ville le 26 avril matin en route pour la Colombie-Anglaise.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

Charlottetown. De grandes multitudes de poissons ont donné à Cardigan River le 26 avril, et samedi 12 gelées ont capturé. Comme chaque gelée prend de trente à quarante barils de hareng, on croit qu'il en a été capturé au delà de 600 barils dans une seule nuit. A peu près 100 gelées du port de Lunenburg et Malbone Bay, Nouvelle-Ecosse, qui doivent aller en expédition de pêche sur les îles riveront probablement à Cardigan River au lieu qu'aux îles de la Madeleine pour s'approvisionner d'amorces de pêche. Un individu du nom de Boucher et son fils a réalisé \$36,000 dans la nuit de vendredi. Le poisson était tellement abondant que les pêcheurs furent obligés de vider leurs filets pendant la nuit entière pour empêcher qu'ils ne se rompsent sous le poids du poisson.

Nous voyons par l'Examiner que M. Angus MacDonald, connu sous le nom familier de "Père Angus" est mort lundi. Ce vénérable prêtre avait passé l'hiver à Montréal dans l'intérêt de sa santé, et retourna au pays le Vendredi-Saint, mais pour mourir. M. l'abbé MacDonald naquit à Fairfield, East Point, en cette province, le 4 novembre 1830, et fut baptisé à cette place par Mgr McElaehin. Il commença son cours académique au Central Academy, Charlottetown, en 1845, et se rendit au Grand Séminaire, de Québec, en 1852. Il fut ordonné prêtre en 1855. Transil bénéficiaire.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Boulogne à Londres. Presque tous les rapports sur les faits et gestes du général Boulanger sont apocryphes. Il est trop prudent pour ne pas comprendre les avantages d'une prudente réserve. Les invitations nombreuses qu'il a reçues ont été refusées, à une ou deux exceptions, d'une manière courtoise. Vendredi soir il a dîné avec lord Randolph Churchill dont il a fait la connaissance à Paris, il y a quelques mois, et à la place Canaugh, il a rencontré Sir River Wilson qu'il connaît depuis longtemps, ainsi que trois ou quatre officiers militaires.

Terrible Explosion—Sept Portes de Vie. CALAIS, 29.—La chaudière du chétif train dans le port aujourd'hui a fait explosion. Sept personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées. Les cadavres étaient horriblement mutilés.

Haiti. WASHINGTON, 30.—Le secrétaire d'État vient d'être informé d'Haiti que, par un décret rendu le 10 courant, la loi martiale a été proclamée dans l'arrondissement de Port au Prince, et que les journaux l'Éclair et le Peuple ont été supprimés.

MINES DE PIERRES DÉTACHÉES. C'est toujours avec plaisir que je reçois la visite de l'EVANGELINE. La colonne de l'éducation est très-bien remplie; j'ose espérer que la classe enseignante saura apprécier ces admirables articles. L'EVANGELINE m'est aujourd'hui indispensable et je ne voudrais point beaucoup me priver du vu de ses colonnes. Bien à vous et succès.

UNE INSTITUTEURICE DE KENT. Enclosed please find \$1.00 for second year of your paper. L'EVANGELINE did remarkably well during its first year, and bids fair to do still better its second. We personally esteem it before any of the other French papers of the Maritime Provinces. Success!

N. B., April 3, 1889. Je renouvelle mon abonnement à l'EVANGELINE. Je suis très-satisfait de votre journal qui brille, avec avantage, parmi les autres feuilles périodiques, et qui promet beaucoup pour l'avenir. Bonheur et succès je vous souhaite. P.-Q. 10 avril 1889.

Je labourant dans un champ du comté de Jackson, N.J., jeudi dernier, Martin Thompson a détéré un paquet qui contenait \$1873 en pièces d'or. Cette trouvaille a causé une grande sensation et les laboureurs du voisinage enfoncèrent profondément leur charnu dans l'espoir de mettre au jour quelque autre trésor.

Selon les dernières dépêches, 25 personnes ont péri dans la catastrophe arrivée à Hamilton, Ont., vers la fin d'avril. Les blessés qui ont été transportés à l'hôpital recouvrent aussi promptement qu'on peut s'y attendre. Il paraît que le train faisait à peu près 25 milles à l'heure au moment de l'accident.

M. J. P. Tardif, directeur de la Vieille, est de retour de son voyage d'Europe, après une absence de sept mois.

1889.

Charles Burrill ET CIE

Importateurs directs (Grand Détail)

1889.

NOUS AVONS BEU

OUVERT POUR INSPECTION, NOTRE PREMIER Assortiment

Marchandises Seches Etrangères

CANADIENNES! Marchandes et de Choix

1000 Pièces d'Indiennes Anglaises patrons les plus modernes.

Guingans, Etouffes bigarées pour Chemises, Cotons, Cotonnes Gris et Blancs, Camisoles de Coton, Contils rayés, Unis et de Choix.

Toiles pour draps de lits, Batiste à Double, de toutes les couleurs.

Toiles à robes et de Tailleur, Draps Italiens, Toiles Damasquinées pour Tables, Toiles à Escalier, Toiles à Essuie-Mains, Essuie-Mains et Serviettes, Belles Nappes de Table, Rideaux-Dentelle, Rideaux à Maille, Falbalas, Broderies, Dentelles Orientales de toutes largeurs, Corjolonnets Hambourgs, Insertions, Garnitures Erin, Dentelle de fil, Mousseline Tachetée et à relinque, Jacquas et Mousseline croisées, Batistes Victoria, Etouffes à Robes, & Tweeds Ecossois, Meltons, Etouffes à surtois, Bretelles d'hommes, Chapeaux et Casques, Cravates, Mouchoirs de soie, Toile et batiste, &c., &c.

CHARLES BURRILL & CIE

NOUVEAU TAPIS

Bruxelles, Tapisseries, Laines, Unions, Kemp, Cacao, Pailles, Housses.

Ayant acheté nos étoffes marchandes de source directe, avant la hausse, nous sommes prêts à faire compétition avec l'importé qui dans le trafic. Prix, etc. donné sur demande

Charles Burrill ET CIE

Weymouth Bridge, 18 mai.

CHUTE, HALL & CIE

YARMOUTH, N. S.,

Sont les principaux Manufacturiers

D'ORGUES, De Tabourets pour Pianos

dans les Provinces Maritimes.

Pianos, Livres d'Instruction des Organistes.

Dans la beauté des lignes et du fini aussi bien que dans la netteté de la construction la qualité et le volume de son nos orgues ne peuvent être surpassés.

NOUS GARANTISSON SATISFACTION. PRIX TRES-BAS.

Catalogue illustré et une liste des prix envoyés sur demande à l'importe quelle adresse.

Tous nos instruments garantis.

Factory and Head Office: Yarmouth, N.S.

NOUVELLES LOCALES

Si votre sang est vicié, purifiez-le sans délai en vous remédiant de la Salsepareille d'Ayer. Remède sûr et efficace.

M. l'abbé M. Cordeau, curé à Saint-River, N.-E., depuis quelques mois est appelé à prendre charge de la paroisse connue sous le nom de Joggins Mines, dans le comté de Cumberland.

La température continue très belle. Le thermomètre se soutient entre 60 et 70 degrés (Fahrenheit) au dessus de zéro. Les champs verdissent toujours et la petite onde de la semaine dernière à beaucoup accéléré la végétation.

Il y a toujours une quinzaine de petites goélettes de pêche dans le port depuis quelques semaines. Le port de Digby est un excellent refuge, et c'est surtout par les journées de gros vents qu'on voit les goélettes orner notre port.

M. Philippe LeBlanc, résident de Haverhill, Mass., depuis onze ans, est passé en cette ville samedi, en route pour les Grosses-Côques, Baie Ste. Marie. M. LeBlanc est un frère de M. Louis LeBlanc, instituteur aux Grosses-Côques.

Mlle Daly, cousine du Révd. M. Daly, de Météhan, Baie Ste. Marie, est passée en cette ville vendredi dernier en route pour Terrenceau, son pays natal. Mlle Daly sera de retour à Météhan vers le temps de l'arrivée de M. l'abbé Daley, de San Francisco, Cal. Nos souhaits de bon voyage et d'heureux retour.

Notre correspondant spécial de Rogerville, N.-B., nous informe que c'est par erreur qu'il a annoncé la noyade que nous avons consigné la semaine dernière. Aussi, au lieu de M. Michel Lavoie—qui est plein de vie—c'est M. Maxime Lavoie qui s'est noyé dans la chaudière du moulin. Son cadavre a été trouvé dans l'après-midi.

Les semences seront terminées plutôt cette année que pendant les quelques dernières années. Dans le moment la végétation a meilleure apparence que le printemps dernier au exceptionnel. Tant mieux pour tous!

Des pêcheurs ont capturé 80 quarts de hareng dans la première partie de la dernière semaine d'avril. Une goélette américaine de 80 tonnes qui a payé une licence de \$120.00 a acheté ce poisson. L'équipage de cette goélette a payé une proportion sur la licence. Bien que le hareng n'ait pas encore donné en grandes quantités dans les havres voisins, ça n'empêche que de bonnes captures ont été faites dans certaines places, parmi lesquelles nous avons le plaisir de nommer le bassin de Digby.

DISCOURS DE M. S. F. PERRY DEPUTE DE L'I. P. E.

« Depuis la fin de la dernière session, la colonie a reçu la visite d'un comité du congrès des Etats-Unis. Leur mission était d'obtenir des informations sur le commerce réciproque entre cette île et les Etats-Unis. Un rapport des membres du conseil exécutif sur cette matière, adressé à son honneur le lieutenant-gouverneur, vous sera soumis, en même temps que toutes les communications échangées sur le sujet entre le gouvernement local et le secrétaire d'état de Sa Majesté pour les colonies. »

LEGISLATURE PROVINCIALE

Les projets de loi pour incorporer le Nova Scotia Coal and Railway Co., fut lu clause par clause et passé. M. JOHN A. FRASER présente une pétition du Rév. Robt. Grant et autres demandant de l'aide pour finir un bout de chemin. M. Rand présente une pétition de Frédéric Brown relativement au bureau d'enregistrement dans le comté de Queen. M. Grayson présente un projet de loi pour amender l'acte de licences de 1886 et les actes d'amendement qui s'y rapportent. M. CAMERON présente un projet de loi concernant le paiement de dommages pour le droit de passage et l'emplacement de gares sur l'embranchement de la ville de Pictou à l'Intercolonial. L'HON. M. MCNEIL présente un projet de loi pour amender le ch. 9 des actes de 1887 et le ch. 5 des actes de 1888. Le conseil législatif a informé cette chambre de son adhésion au projet de loi pour incorporer le East River Steam Ship Co., le projet de loi pour incorporer le Lunenburg and Halifax Steam Packet Company; le projet de loi pour permettant à l'amélioration de la commune de Dartmouth, et le projet de loi pour incorporer le Wallace Cemetery Co., tel qu'amendé. L'HON. M. CHURCH présente un projet de loi pour amender le ch. 8 des Statuts révisés. « Des incertitudes de comités. »

en deux mois? Il a vendu dix maquettes; il a dû envoyer son poisson à Chicago, payant \$2.00 le quart d'impôt. Mon hon. ami veut fermer ce marché. Il dit que nous n'avons pas besoin du marché américain, parce que nous avons le commerce inter-provincial. Je vais vous montrer quel est l'avantage du commerce inter-provincial que le gouvernement a créé ces années dernières.

Is ont essayé d'établir entre la Nouvelle-Ecosse et les provinces d'en haut un commerce de charbon. Qu'en est-il résulté? Ils transportent le charbon de Springhill à Québec \$22 le char sur l'Intercolonial, et ils demandent \$20 pour transporter un char de bois de service de Bathurst à St-Jean. Il y a 600 milles entre Springhill et Québec et 214 entre Bathurst et St-Jean. Mon hon. ami de Kent (M. L. Landry) laisse derrière lui des constitutants par l'Intercolonial qui leur demande deux fois plus pour leur fret qu'on n'en exige des gens de la Nouvelle-Ecosse pour le charbon qu'ils vendent à Québec. Les députés de Gloucester et de Restigouche n'ont pas plus protesté contre cette injustice que le député de Kent, et ils ont préféré favoriser les petites industries de la Nouvelle-Ecosse, pendant qu'on faisait injustice à leur province. Si on suivait la même politique en tout, au lieu de demander \$20 le char pour le bois de Bathurst on n'exigerait que \$6.20. Il faut engraisser cette partie de la Nouvelle-Ecosse; on ne peut pas négliger les comtés de Colchester, Pictou et Cumberland.

En 1890, il nous faudra payer par cette grande entreprise—le chemin de fer Chignecto—qu'on est à construire, et gouvernement n'a pas touché de vote et argent, malgré que, quand ils étaient tentés de remplir les conditions de l'entrée de l'île du P.ri.e. Edouard dans la confédération, ils n'avaient pas eu de vote à faire, parce que l'île n'a pas cru devoir élire des membres appuyant le gouvernement actuel. Dans la lettre, écrite justement avant l'élection, Sir John Macdonald disait qu'il était facile d'avoir les plans et devis pour le tunnel sous-marin, et quand on aurait les plans, il espérait que les travaux seraient exécutés.

M. MITCHELL—C'était avant l'élection générale. M. PERRY—Oui, justement avant l'élection. Puis Sir Charles Tupper disait le jour de l'élection qu'il paraît très ouvert—c'était dans une lettre adressée à M. Ferguson, candidat du gouvernement, afin de lui prêter main forte. Un rapport des ingénieurs a aussi été publié, où il est dit que le tunnel est praticable, qu'il peut se construire, mais on n'a pas encore voté d'argent. J'ai repris les estimations avec soin, et je n'y ai pas vu un sou qui montrât que le gouvernement allait remplir sa promesse en construisant le tunnel. C'est comme cela qu'on traite l'île du Prince-Edouard.

Mais revenons à nos exportations et voyons les articles exportés aux Etats-Unis par le Canada et les droits qu'ils paient. Je veux que cette chambre comprenne que, bien qu'on nous ait dit plusieurs fois que les exportateurs de produits aux Etats-Unis ne paient pas de droits, ils les paient cependant, et ceci va le prouver. En 1887, le Canada a exporté 9,137,717 boisseaux de baillarge aux Etats-Unis, lesquels ont payé 10cts d'impôt le boisseau, soit \$913,771. Cette année-là les Américains ont récolté 60,000,000 boisseaux de baillarge. Nos 9,000,000 boisseaux ne pouvaient imposer les prix aux 60,000,000, et conséquemment le producteur ou l'exportateur de baillarge canadienne a payé les impôts. Cette année-là nous avons expédié 107,764 boisseaux de foin, qui, à 10cts de droit, ont payé \$20,660. Nous avons expédié 405,358 boisseaux de pois, à 2cts, sur lesquels nous avons payé \$66,268 de droits. Nous avons exporté 311,508 boisseaux de blé à 20cts de droit, soit \$62,300; mais les Etats-Unis ont produit, la même année 450,000,000 boisseaux de blé, et ils l'ont nos quelques boisseaux n'ont pu faire les prix. Nous avons expédié 1,279,890 boisseaux de patates, à 15cts de droits, soit \$191,521 que nous avons dû payer. Les Américains ont produit cette année-là 169,458,539 boisseaux de patates; nos quelques boisseaux n'ont donc pas pu régler le marché des Etats-Unis. Nous avons exporté 69,450 tonnes de foin, à \$2 la tonne de droit, soit \$138,900. Nous avons exporté 18,255 chevaux à 20 par cent de droit, soit \$442,867 que nous avons payés, mais nos chevaux n'ont pu influencer sur le marché américain, car les américains en avaient 10,357,488. [A suivre]

Les projets de loi suivants furent lus une troisième fois et finalement adoptés:—

Projet de loi pour amender le ch. 45 des actes de 1852, int. un acte pour incorporer les Eglises Presbytériennes à Cow Bay, Catalana, Mira et Forks.

Projet de loi pour incorporer le "Royal Victoria Lodge of Odd Fellows."

Projet de loi pour pourvoir à la construction et à la réparation de ponts dans le comté de Colchester.

Projet de loi pour incorporer le Mill Bank Incandescent Gas Light Co., limité.

La chambre d'Assemblée a informé cette chambre de la passation des projets de loi suivants.

Projet pour incorporer le Hill side Cemetery Co., Springfield.

Projet de loi pour incorporer le Truro Street Railway Co., limité.

Projet pour amender le ch. 28 des actes de 1853 intitulé le Halifax City Actement act, et les actes d'amendement qui s'y rapportent.

Projet de loi pour permettre au Conseil de la cité de Halifax d'exploiter des terres pour besoin de la cité.

Projet de loi pour encourager la formation de Sociétés de secours mutuel en connexion avec les mines de la province.

Les projets de loi suivants furent lus clause par clause et finalement adoptés:—

Projet de loi pour amender le ch. 54 des actes de 1888, relatifs à des réclames pour service de chemin dans le comté de Inverness.

Projet de loi pour amender le ch. 47 des Statuts révisés, «des travaux sur grands chemins.»

Projet de loi pour amender le ch. 104 des S. Rév., «De la cour suprême et de la procédure qui s'y rapportent.»

Projet de loi pour incorporer le Hill-side Cemetery Company, Springfield.

Projet de loi pour amender le ch. 56 des Statuts Révisés—«Des incertitudes de comités.»

Projet de loi pour amender le ch. 8 des Statuts révisés, «des frais et impôts.»

Projet de loi pour amender le ch. 103 des S. R., des convictions sommaires et ordres par juges de paix.

Sur motion, le nom de L'hon. W. Baker fut ajouté au comité des contingences.

Chambre d'Assemblée. M. HENRI ROCHAUD (pour Digby)

changer et de recevoir des intérêts sur certains réclames. Le projet de loi passa en première et en deuxième lecture et fut ensuite référé au comité des projets de loi locaux et privés.

L'HON. M. W. S. FIELDING présente un projet de loi pour pourvoir à la construction et à la réparation des chemins. Il a dit que ce projet de loi proposait d'approprier la somme de \$300,000 pour rencontrer des demandes urgentes en rapport avec le service des voies publiques de la province. (appl.)

L'HON. M. FIELDING S. P., a aussi présenté un projet de loi concernant un emprunt provincial. Il a expliqué que le but du projet de loi était pour augmenter l'argent en conformité avec le projet de loi qui venait d'être présenté.

L'HON. M. CHURCH, C. W. M. présente un projet de loi pour amender le ch. 5 des Statuts révisés des mines et minéraux. Il a expliqué que le teneur du projet de loi pourvoyait au paiement d'un revenu sur les limites à charbon, fer et autres minéraux.

L'HON. M. FIELDING proposa la deuxième lecture du projet de loi relatif à la construction et aux réparations de chemins.

Il y a eu une longue discussion sur ce projet de loi.

M. HEARN a dit que vu l'état des chemins la somme à voter ne pouvait être moindre que \$300,000, et il pensa que ce montant n'était que temporaire. Quant au projet en lui-même, il en a favorisé. Il pense que c'est une nécessité et que le gouvernement serait à blâmer, s'il ne votait une mesure de ce genre.

Le nombre de pétitions demandant de l'aide pour les chemins signifiait le fait assez clairement et les députés sont continuuellement en danger de perdre leur siège par ce que les électeurs ne cessent de s'informer sur cette question. Il a lu une lettre d'une personne de la Rivière aux habitants qui ne savait pas que la mesure avait été proposée, et cette lettre fait comprendre la nécessité qu'il y a de faire une appropriation pour les chemins. Cette lettre montre aussi que le chemin entre les mines de Richmond et le Détroit de Canso est impraticable, et qu'une partie du chemin de poste entre la Rivière aux Habitants et Port Hawkesbury est aussi impraticable.

M. MITCHELL—C'était avant l'élection générale.

M. PERRY—Oui, justement avant l'élection. Puis Sir Charles Tupper disait le jour de l'élection qu'il paraît très ouvert—c'était dans une lettre adressée à M. Ferguson, candidat du gouvernement, afin de lui prêter main forte. Un rapport des ingénieurs a aussi été publié, où il est dit que le tunnel est praticable, qu'il peut se construire, mais on n'a pas encore voté d'argent.

J'ai repris les estimations avec soin, et je n'y ai pas vu un sou qui montrât que le gouvernement allait remplir sa promesse en construisant le tunnel. C'est comme cela qu'on traite l'île du Prince-Edouard.

Mais revenons à nos exportations et voyons les articles exportés aux Etats-Unis par le Canada et les droits qu'ils paient. Je veux que cette chambre comprenne que, bien qu'on nous ait dit plusieurs fois que les exportateurs de produits aux Etats-Unis ne paient pas de droits, ils les paient cependant, et ceci va le prouver.

En 1887, le Canada a exporté 9,137,717 boisseaux de baillarge aux Etats-Unis, lesquels ont payé 10cts d'impôt le boisseau, soit \$913,771. Cette année-là les Américains ont récolté 60,000,000 boisseaux de baillarge. Nos 9,000,000 boisseaux ne pouvaient imposer les prix aux 60,000,000, et conséquemment le producteur ou l'exportateur de baillarge canadienne a payé les impôts. Cette année-là nous avons expédié 107,764 boisseaux de foin, qui, à 10cts de droit, ont payé \$20,660. Nous avons expédié 405,358 boisseaux de pois, à 2cts, sur lesquels nous avons payé \$66,268 de droits.

Nous avons exporté 311,508 boisseaux de blé à 20cts de droit, soit \$62,300; mais les Etats-Unis ont produit, la même année 450,000,000 boisseaux de blé, et ils l'ont nos quelques boisseaux n'ont pu faire les prix. Nous avons expédié 1,279,890 boisseaux de patates, à 15cts de droits, soit \$191,521 que nous avons dû payer. Les Américains ont produit cette année-là 169,458,539 boisseaux de patates; nos quelques boisseaux n'ont donc pas pu régler le marché des Etats-Unis. Nous avons exporté 69,450 tonnes de foin, à \$2 la tonne de droit, soit \$138,900. Nous avons exporté 18,255 chevaux à 20 par cent de droit, soit \$442,867 que nous avons payés, mais nos chevaux n'ont pu influencer sur le marché américain, car les américains en avaient 10,357,488. [A suivre]

Les projets de loi suivants furent lus une troisième fois et finalement adoptés:—

Projet de loi pour amender le ch. 45 des actes de 1852, int. un acte pour incorporer les Eglises Presbytériennes à Cow Bay, Catalana, Mira et Forks.

Projet de loi pour incorporer le "Royal Victoria Lodge of Odd Fellows."

Projet de loi pour pourvoir à la construction et à la réparation de ponts dans le comté de Colchester.

Projet de loi pour incorporer le Mill Bank Incandescent Gas Light Co., limité.

La chambre d'Assemblée a informé cette chambre de la passation des projets de loi suivants.

Projet pour incorporer le Hill side Cemetery Co., Springfield.

Projet de loi pour incorporer le Truro Street Railway Co., limité.

Projet pour amender le ch. 28 des actes de 1853 intitulé le Halifax City Actement act, et les actes d'amendement qui s'y rapportent.

Projet de loi pour permettre au Conseil de la cité de Halifax d'exploiter des terres pour besoin de la cité.

Projet de loi pour encourager la formation de Sociétés de secours mutuel en connexion avec les mines de la province.

Les projets de loi suivants furent lus clause par clause et finalement adoptés:—

Projet de loi pour amender le ch. 54 des actes de 1888, relatifs à des réclames pour service de chemin dans le comté de Inverness.

Projet de loi pour amender le ch. 47 des Statuts révisés, «des travaux sur grands chemins.»

by je n'occupais pas beaucoup de temps. C'est la première fois que je me lève depuis quelque temps, et je ne me lèverais pas à présent si je ne pensais pas que ce projet de loi est plus important au peuple que j'ai l'honneur de représenter qu'aucun des projets de loi qui aient été adoptés pendant les trois dernières années. La même question n'est demandée tous les ans quand je retourne à chez moi: «Qu'avez-vous fait et combien d'argent pour les chemins?»

Quand je retournerai cette année je veux pouvoir dire que j'ai voté pour un projet de loi qui donnera aux gens de mon comté \$14,000 additionnelles pour leurs chemins. Nous savons tous que les chemins de la province sont dans un mauvais état.

Plusieurs de nos jeunes gens aimeraient plutôt prendre le sentier des Etats-Unis que celui de nos bois. Je dis à plusieurs que je vois sur le point de venir de nos bois un des meilleurs pays du monde; nous avons beaucoup de mines, de la terre en masse, et je leur demande pourquoi ils ne restent pas au pays? Ils répondent qu'ils ne peuvent pénétrer dans les forêts pour s'y approprier le sol où il n'y a pas de chemin pour s'y rendre ou en sortir. Je ne crois utile d'en dire plus long et je donnerai mon appui au projet de loi.

Les projets de loi suivants furent lus une troisième fois et finalement adoptés:—

Le projet de loi pour incorporer le American Compressed Fish Co. le projet de loi pour incorporer le Round Hill Hall Co.; le projet pour amender l'acte d'incorporations de villes, 1888, en ce qui concerne la ville de Pictou; le projet pour amender le chap. 8 des statuts révisés «des règlements relatifs aux mines; le projet pour amender l'acte des licences pour vendre des liqueurs, 1886; le projet pour amender le ch. 7 des statuts révisés «Des mines et minéraux.»

M. ROCHE a présenté une pétition de Wm H. Nauflits et Alex. Nauflits, et a demandé que la pétition fut référé au comité des terres de la couronne.

M. CAMERON, par permission spéciale, présente un projet de loi intitulé un acte pour amender l'acte d'incorporation de comté en ce qui concerne le comté de Pictou.

M. JOHN A. FRASER, par permission spéciale, présente un projet de loi pour amender le chap. 32 des actes de 1888, de l'assesseur municipal, en ce qui concerne le comté de Victoria. Il a dit que la fin du projet de loi était de faire l'assesseur selon des proportions égales. Dans quelques sections du comté l'assesseur a été augmenté d'une manière exorbitante, et dans d'autres il a été quelque peu réduit.

M. JOHN S. MCNEIL, par permission spéciale, a présenté un projet de loi pour autoriser la vente d'une église baptiste du comté de Digby et les terrains qui lui appartiennent dans ce comté.

Le Dr. BETHUNE a présenté, en sa qualité de président du comité des institutions de bienfaisance, le rapport du comité, lequel a été lu par le clerc. On ordonna qu'il demeurât sur le parquet de la chambre.

L'HON. M. FIELDING S. P., proposa la deuxième lecture du projet de loi concernant un emprunt provincial. Il a expliqué que ce projet de loi demandait pour la province l'autorité de se pourvoir par le moyen d'un emprunt sur le crédit provincial la somme de \$300,000, en addition aux obligations existantes. La première clause du projet de loi autorise l'émission d'un emprunt d'une somme de \$553,000, mais il est expliqué plus loin qu'il existait déjà une autorité pour \$253,000 de ce montant.

Pour fins de commodité, les deux montants ont été inclus dans le même projet de loi. La seule raison de ce faire est qu'en négociant avec des hommes financiers, il était plus facile d'avoir l'autorité d'emprunter de l'argent par un seul projet que par plusieurs. En 1885 un acte a été passé donnant à l'actuel l'autorité de faire un emprunt de \$253,000 pour certaines fins. La nécessité de se faire ne s'est pas présentée aujourd'hui mais le peut à aucun moment.

L'HON. M. FIELDING S. P., par permission spéciale, présente un projet de loi pour amender l'acte d'assesseur de 1888, le projet de loi fut lu une seconde fois et référé au comité des amendements à la loi.

Le projet de loi pour amender le ch. 7 des statuts révisés «Des mines et des minéraux» fut lu clause par clause et finalement adopté.

La discussion du projet de loi pour autoriser un emprunt pour fins de réparations et des travaux révisés «des chemins» fut reprise. M. McCOLL proposa un amendement que l'argent ne doit être dépensé seulement sur la demande du conseil municipal.

M. HEARN appuya la motion.

M. JOHN S. MCNEIL pense que ce la donnerait lieu à des difficultés. L'amendement ayant été mis aux voix, la majorité fut contre son adoption.

M. HEARN proposa d'amender le projet de loi de manière à donner aux conseils municipaux le pouvoir de commander les surveillants.

La majorité fut aussi contre l'amendement.

M. McCOLL proposa que les dommages pour le droit de passage pour de nouveaux chemins fut payé à même les fonds municipaux et chargé au district.

L'HON. M. FIELDING a exprimé l'opinion que cela ne ferait que compliquer l'affaire.

La majorité fut contre l'amendement et le projet de loi fut adopté.

Les projets de loi suivants furent lus clause par clause et finalement adoptés:—

Le projet concernant un emprunt provincial; le projet pour amender le Chap. 47 des Statuts révisés «Des travaux sur grands chemins.» et le projet de loi pour amender le chap. 57 des S. R., «Des élections de conseillers de villes et municipalités qui prêtent à discussion.»

L'HON. M. MACGILLIVRAY, par permission spéciale, présente un projet de loi pour amender le chap. 54 des Statuts Révisés—«Des incertitudes de comités.»

Projet de loi pour amender le ch. 8 des Statuts révisés, «des frais et impôts.»

Projet de loi pour amender le ch. 103 des S. R., des convictions sommaires et ordres par juges de paix.

Sur motion, le nom de L'hon. W. Baker fut ajouté au comité des contingences.

Chambre d'Assemblée. M. HENRI ROCHAUD (pour Digby)

THE EXPULSION OF THE ACADIANS

[From the Casquet]

Sir Adams Archibald's two papers on this subject were read by the author before the N. Scotia Historical Society, on the respective dates of January 7th and November 4th, 1886. They were printed in the following year, but no copy of the publication reached the Casquet office, or came otherwise into our hands, until Saturday of last week. Our perusal, therefore, though fully comprehensive, has necessarily been somewhat hurried.

Sir Adams contends that the expulsion was justified by the circumstances in which it took place; and while we cannot agree with this conclusion, we readily admit that he has put the case in the strongest possible light. He has left nothing unsaid that could truthfully be said in favor of his contention. We do not now stop to enquire whether he has given the full Acadian version of the facts, or whether he has passed over in silence many incidents that, if expressed, would have modified the color of his thesis. We simply state that, even if we admit every allegation he makes, even if we assume that no relevant fact to the contrary has been by him ignored; still his premises do not warrant the inference that he draws from them.

The end does not justify the means, when the means are wrong in themselves. He maintains that British supremacy in N. Scotia depended, or at least seemed in the eyes of officials to depend on the expropriation of the French inhabitants. Whether this be true or not is beside the question. British supremacy valuable as it is, is not, any more than any other boon, to be secured by the perpetration of a crime of magnitude, recorded in the history of nations, which its authors did not defend on the ground of rational necessity. The first Napoleon so essayed to vindicate his destruction of the Mameluke prisoners in Egypt. Louis XIV so defended the revocation of the edict of Nantes. Scottish ultra loyalists so palliated the massacre of Glenco.

Admitting for argument's sake that the Acadians were made disaffected by the exertion of French priests, as Sir Adams says they were; that the disaffection was general; that they refused to take the oath of allegiance; that these facts and all the others he adduces, were within the perfect knowledge of the British officials, it would follow that the latter had the right to punish the guilty ones, but not to drive men, innocent women, and helpless children, in horde aboard transport ships, and carry them off to die piecemeal in countries which to them were strange and among people whom they distrusted and by whom they were detested. In truth, Sir Adams by attributing all the guilt to the priests, makes his case more untenable; for it is absurd to suppose that these could not be held individually accountable to British law. Was it right to punish the whole race?

Apply Sir Adams' reasoning to another case that cannot be in the minds of all our readers. When the secession war broke out in the United States, it is unquestionable that the entire white population sided with J. F. Davis. Would it be proper, supposing it feasible, that every white man, woman and child south of Dixie's line, should be deported to a foreign country, scattered over a whole continent, and left to live or die amid strangers of whose language not one word would be understood by the exiles? N. Scotia belonged to England by right of conquest, ratified by treaty, which the Acadians were not to pay; was there any reason for their cruel treatment that did not equally exist in the case of territory conquered, say in India where the disaffection of the natives lasted for over a century?

Sir Adams does not improve the case by describing the manner in which the French king treated his prisoners or his suspected subjects. He treated them unjustly; let us admit this at once. He was wrong in doing so; and we cannot at this moment, call to mind one modern French writer who pretends to justify him on the plea of national necessity, or on any other plea. The expulsion of the Acadians must be judged by itself in the light of British history, and of British customs; and view it as we will on that light, it will remain forever an indelible stigma on England's reputation. We can not undo it; we can only deplore and regret.

If Colonel Winslow and the other men in command in the interests of Britain had possessed even a glimmer of the wisdom or adroitness that usually characterized her colonial management, they would have singled out a half dozen or so of the more prominent Acadians, if so many could be found actually guilty of punishable crime, and treated them with due rigor of law. The example would have had a deterrent effect. Any one who investigated as deeply as Sir Adams into Acadian history, should have known this, and knowing it, should not permit his loyalty to Britain's throne to impair the still more sacred allegiance that everyone owes to the greater throne of historic truth. This is a line of argument that makes the inviolable dictates of justice and humanity, subservient to the pretended necessities of a difficult situation. What would become of the moral law, if it were left to the arbitrament of individual office, also to decide that it was operative in trying circumstances? Heroism consists in doing what is right in presence of danger and in view of disaster; but Col. Winslow was not of heroic mould. If he were, he would have resigned his commission, rather than carry out the following orders which he ruthlessly gave to men whom he had loved into a church and made prisoners in the midst of profound peace, without a moment's warning. We quote from Sir Adams' first paper, p. 25.

«Your lands and tenements, cattle of all kinds, live stock of all sorts are forfeited to the crown, with all your other effects, saving your money and household goods, and you yourselves are to be removed from

TABLEAU DES GOELETTES DE TUSKET-WEDGE, FAISANT LA PECHE EN 1889

Table with columns: Nom des Goélettes, Tonnage, Places de Pêche, Equipages, Nom du Chef, Nationalité, Résidence, Propriétaires. Lists various fishing boats and their details.

Goélettes de Yarmouth avec des Equipages de Tusket Wedge

Table with columns: Wide Awake, 77-Grands Bancs, 16, Alexandre Surette, Acadien, Tusket Wedge, A. F. Stoneman & Co.

The province. Thus it is peremptorily his Majesty's orders that the whole French inhabitants of these districts be removed. The parallel in history is to be found in the exploits of the Danes and Christians who had reached the shores of the Baltic. But this happened less than 1400 years ago at a time when humanity in war and legality in peace had claims which were recognized by every jurist in the empire as fully and clearly as they are to-day.

The Rev. Father Driscoll so long and so favorably known to all classes of our townspersons, is at present on leave of absence to recruit his health, and is spending most of his time in Boston and its beautiful environs. He spent a day last week in Melrose Highlands at the home of Col. William Meehan formerly of Digby Co., for the purpose of visiting Madame Meehan nee Pothier, formerly of Hart-du-Lac, Yarmouth Co. He was delighted to meet there his former adopted boy, Master Wm. Ferdinand Meehan, who is a student of the Mass. Institute of Technology, in the School of Design, presided over by a distinguished Frenchman, a native of Paris, Professor Kastner. Master Ferdinand will be remembered by the boys of Digby as a former captain of the Cricket Club. Father Driscoll expects to visit his very intimate and distinguished friend the Bishop of Providence, Rhode Island.

ABONNEMENTS Judge A. W. Savary, Digby, \$1.00; G. A. Viets, 1.00; D. A. Beam, M.P.P., Arichat, 1.00; Fred La Forest, Avon, Edmundston, 1.00; Martin Nowland, Ste Anne, 1.00; Théophile Babin, 1.00; Pierre LeBlanc, 20; Alex. Bonfret, Tusket Wedge, 50; Robert McKay, 50; Mue Horsing, 50; Moise Doucette, G. Bertville, 1.00; Sylvain Doucette, Rustico, 1.00; François Viemeau, Wolford, 1.00; Pierre F. Comeau, Sannierville, 1.00; Chs. M. McLane, Grosses-Côques, 1.00; Jos. Ans. Bellevue, 1.00; Dostie Allan, St Pierre, 1.00; Pierre Landry, Boston, 1.00; André Cormier, Fitchburg, 50; Philippe J. Cormier, 25; Pierre D. LeBlanc, Waltham, 1.00; Olivier H. Cormier, Ste Marie, 30.

NAISSANCES A Dorchester, le 15 avril, épouse de M. Walter M. Dolson, percepteur de douanes, une fille. A Waltham, Mass., le 1er Mai, la dame de M. Edward Burke, un garçon.

MARIAGES Au Cap-Pelé, le 29 avril, par M. le curé Bradley, M. Felicien Thibodeau, du Chimoungou, à Dlle Evangeiline Bourque, du Cap-Pelé. Garçon et fille d'honneur: M. Mathias Légère et Mlle Olympe LeBlanc. A la Grande-Digue, le 29 avril, par le Rév. Père Massé, M. François M. Poirier à Mlle Marie-Blanche Bourgeois. Garçon et fille d'honneur: M. Moise Gallant et Mlle Emilie Richard.

DECES A Weymouth, N. E., le 2 avril, madame Joanna Falvey, à l'âge de 94 ans. A Weymouth Bridge, N.-B. le 29 avril, madame Grace Rice, à l'âge de 75 ans. A Boston, Mass., le 18 avril, Geo. W. Sheehan, à l'âge de 34 ans et six mois. A Saint-Jean, N.-B., le 29 avril, Anne, fille unique de Julie et de feu Guillaume Fontaine, à l'âge de 15 ans.

A St. Charles Aldouane, Kent, le 25 avril muni de tous les secours de l'Eglise M. Michel Frédéric Daigle, à l'âge de 74 ans. A Egmont Bay, I. P. E., le 22 avril, à l'âge de 19 ans, Lucie Arcault, épouse chérie de Joseph Arcault (Flacide) rendait son âme

L'EXTASE. A quel songes-tu, jeune fille? Pourquoi cette larme qui brille... Ton âme s'élève-t-elle? Pourquoi?... Ne vois-tu pas le dieu? Regrettes-tu le temps des roses? Qui s'accommodent à peine d'écouter, Sans avoir vu la fin du jour?...

UN MARIAGE A LA COMPAGNE

"Il y a promesse de mariage entre Jean-Baptiste François-Sainte-Nitouche-Meloche, fils majeur de Maximin-François Meloche, cultivateur et de Belzème-Marotte de cette paroisse d'une part. Et Bibienne-Emerlinda Rosalie Anastasie Virginie Elisabeth Tienbonla-Létourneau, fille mineure de Rabha-el Brunon Tienbonla-Létourneau, meunier, et de Marceline Clémentine Compennitain, de la cinquième rang de la paroisse de la Belle-Rivière d'autre part.

POUR RIRE

La nuit à beau être fraîche, elle ne l'est jamais comme une jeune fille de quinze ans. Un homme sans femme est comme un cheval sans bride. Ce dernier proverbe est fait pour plaire aux jeunes filles à marier. Un docteur bottemis: — Comment traitez-vous les rhumes de cerveau? — Avec mépris. Dans un bal public, Guillardard voyant un amputé d'une jambe: — En voilà un qui doit toujours savoir, sur quel pied danser. L'amour, c'est une chanson que l'on chante à deux; après avoir chanté la chanson, on ne chante plus que le refrain — et quelque fois on le chante tout seul.

UN SINGULIER REMORQUEUR

On raconte depuis quelque temps d'étranges histoires de baleines. Nous allons en donner qu'une seule, assez curieuse, que nous apportent l'Orégonien de Portland, Ore. La goélette de pêche G. H. White avait jeté l'ancre à soixante dix milles du rivage sur un point au nord du Pacifique, et alors que tout l'équipage était descendu dans des bateaux pour aller pêcher la plie, ne laissant à bord que le capitaine et le cuisinier, cinq baleines noires vinrent à passer et se mirent à fureter près du navire. L'une d'elles s'empara dans le câble du navire, souleva l'ancre et se mit à nager de toutes ses forces, entraînant à sa suite, au bout du câble dont elle s'était entortillée, le navire dont le pouce fendait l'eau comme si un fort vent le poussait. Le capitaine et le cuisinier, impuissants à arrêter les progrès rapides de la goélette vers l'est, durent se résigner à cette promenade d'un nouveau genre. Heureusement, qu'après avoir ainsi fait une cinquantaine de milles, la baleine décrivit un grand rond et se dirigea vers la fin et quelques tours du cap, l'annuaire fut ramené au côté du navire; on put alors mesurer sa longueur, qui était un peu au-delà de 84 pieds. Tout à coup elle se trouva dégagee de ses liens et se laissa tranquillement couler au fond de la mer. Alors, hissant les voiles, le capitaine, aidé du cuisinier, regagna les parages où était resté l'équipage, qu'ils trouvèrent sain et sauf.

—Je n'en donnerais pas deux sous! —Ce pauvre Sainte-Nitouche, il en a fait une prise! —Hé! laissez donc... vous savez pourtant bien que c'est le moulin qu'il prend, et ce non la manière!

VERS D'ALBUM

Vous qui passez, joyeux et belle, Par le sentier de vos vingt ans, Et qui promenez l'éternelle... Vous pouvez être impitoyable Pour ceux qui vicièrent l'esprit; Remette la victoire d'antique Par un écrit.

LES SUITE

—C'est ça!... et qui grugera le père Létourneau de la belle manière, et qui finira par manger le moulin! —Dame! que voulez-vous? On lui a représenté tout cela, mais tout à fait inutilement, il faut qu'elle le prenne. Eh bien, qu'elle s'arrange. Elle en a jusqu'à la gorge de ce brigand de Me-lâche, et il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison! —Il l'aura ensorcelée! et cet homme-là porte, bien sûr du côté rouge sur lui! —Ah! le possédé... jeter par terre les sorts pour s'exercer la pelle! —La farine du diable se changera en son. Tout ça finira mal et remarquez bien ce que je vous dis-là, le ciel le punira! Etc., etc.

LES SUITE

Troisième groupe.—Avez-vous attendu la publication? On l'a celle de Sainte-Nitouche avec man'zelle Elisabeth Tienbonla-Létourneau? pauvre fille, elle va le regretter bien sûr! —Comment dites-vous? le regretter, je crois plutôt que c'est lui qui va le regretter, je n'aurais jamais cru que pareil mariage se fit, lui, un si bon garçon, s'embaïcher de la sorte, je suis certaine qu'il y aura divorce avant deux mois, parce que, elle, voyez-vous, c'est une fille impossible, un vrai démon, il y aura toujours du désaccord dans le ménage par rapport à elle. —Allons donc! par rapport à elle? dites plutôt par rapport à lui, vous ne le connaissez donc pas, c'est un flandrin de la pire espèce, un chercheur de bonne aventure, qui n'a jamais pu parvenir à économiser un seul centin, enfin c'est un traîneux. —Dans tout les cas, il vaut autant qu'elle, sinon plus, le pauvre garçon ne lui connaît rien de mal, et je lui souhaite beaucoup de courage, parce qu'il en a grand besoin! —Ma pauvre amie, je crois que vous radotez, venir affirmer que cette jeune fille est une bonne à rien, laissons faire et vous savez me dire un jour, le contraire! —C'est cela, nous verrons...

LES SUITE

O sainte charité! Quand tu déversas sur nos têtes, comme une ondée bienfaisante, tes grâces inestimables ces gens là avaient — je le jure par mon chapeau — des parapluies! Hélas! —Quoi qu'il en puisse être, la messe étant finie, Les hommes sortent, puis ensuite les femmes. Ces dernières, comme il arrive très souvent, après avoir caqueté quelque peu à la porte de l'église, se forment par groupes, s'ébranlent, et alors, chaque groupe prend la direction du logis paternel ou marital. On parle de différentes choses. Tendons l'oreille, et écoutons ce que l'on dit. Premier groupe.—Ce pauvre Meloche, il se marie donc. Il est donc décidé! —Mais oui... qu'elle embaïché! —Il faut qu'il soit fou, archi-fou, pour prendre la Zapéthe au père Létourneau! —Une fiéripette! —Une bonne à rien! —Une courreuse de chemin! —Qui n'est tant pas seulement capable de faire la soupe et balayer la place! Et qui passe ses grandes journées à s'attifer, et à se mirer! —Oui... et qui laissera son mari porter scandale, faute de savoir raccommoder une culotte et coudre un bouton! —Allons donc! elle est bien trop demoiselle pour ça!

che suivant chez le père Létourneau. Ce qu'il ne manqua pas de faire. On sait ce qu'il en résulta. ALPHONSE GUERETTE.

LES SUITE

On sait qu'un lendemain de cette sanglante bataille des plaines d'Abraham, où, pour la seconde fois, le drapreau fleurdelisé avait lutté contre le léopard vainqueur, L'Angleterre, furieuse de la résistance héroïque qu'offraient nos braves et patriotes que nos ancêtres, avait voulu arracher des bords fleurdelisés du gigantesque Saint-Laurent les colons qui l'avaient rougi de leur sang. Chaque jour, des vaisseaux anglais, remplis de nobles déportés, se dirigeaient vers la destination pour les côtes du vieux monde. Ces guerriers vaincus, mais toujours superbes, reprimaient leur honte d'être à un vainqueur tyranique, se soumettaient chrétiennement, après avoir dit un dernier adieu à leur vieux manoir qu'ils avaient défendu si noblement. Un de ces vaisseaux-pri- sons, commandé par le Capt. W., renfermait dans sa cale un robuste prisonnier politique qui répondait au nom de Robert L'Ange. Sa taille était moyenne, mais ses mouvements nerveux dénotaient une force plus qu'ordinaire, quoiqu'il ne fût jamais fait voir. Le Capt. W., avait à son bord un fidèle serviteur nègre qui passait pour un fier batailleur: soit par taquinerie ou pour toute autre cause, le Capt., qui avait beaucoup d'attachement pour ce nègre l'avait surnommé le Petit Blanc.

LES SUITE

Un jour que les prisonniers étaient montés sur le pont pour respirer l'air frais de la mer, les matelots plaisamment assez fortement R. L'Ange sur sa prétendue force physique; celui-ci froissa dans son amour-propre, leur répondit froidement qu'il se sentait détaillé à se mesurer avec le Petit Blanc. Sur ces mots, il se retira dans la cale avec ses compagnons et n'y pensa plus. Cependant, les matelots avaient saisi avec empressement le mot de défi échappé à R. L'Ange, il embrassait chaudement la cause de ce dernier, mais plutôt pour défendre un patriote que pour gagner un parti, car il comptait peu sur la force physique de R. L'Ange, dans l'état de souffrance où ce dernier se trouvait alors. Quand il vit qu'il ne pourrait régler le différend, il alla trouver le Capitaine et lui dit: Capitaine, si vous oubliez assez les convenances pour permettre à deux de vos semblables de se battre en duel sur votre bord, au moins avez-vous assez d'humanité pour donner aux combattants ce que vous appelez vous autres, Anglais, le fair play. L'un est traité comme le fils d'un milord, et l'autre, mourant presque de faim, se consume dans un sombre cachot où ne peut pénétrer la lumière du jour; donnez au moins à ce dernier un repas avant l'heure du combat! Le Capit., rougissant de dépit, ne put néanmoins refuser ce qui lui semblait si naturel, et il ordonna sur le champ le repas en question. Le vieillard presque joyeux alla aussitôt en avertir R. L'Ange en lui annonçant le moment du duel. —Quoi! reprit R. L'Ange avec surprise, ces fous-là pensent-ils encore à cela? —Oui, et tu vas te battre, interrompit le noble vétérinaire, comme s'il eût craint un refus. —Oui, certes, et je leur ferai voir ce que peut mon bras contre les Anglais, répondit l'Ange avec des éclairs dans les yeux; je ne veux pas manger... je me battrais bien comme je suis là. —Non, prends quelque chose, cela te remontera le moral, songe que tu dois prendre des précautions, car tu défends notre honneur. —C'est bien je mangerai; il y aura toujours cela de pris sur la cargaison. Sur ces mots, il sourit bonnement, et retourna parmi les prisonniers où il engagea une partie de cartes. Ce jour-là, le vaisseau présentait un aspect inaccoutumé. Sur le pont on avait élevé des sièges en forme d'amphithéâtre pour faire asseoir les nobles ladies qui devaient assister au combat.

La mer était calme; une faible brise venant du sud-Ouest tempérait à souhait les rayons du soleil. Après un instant, le nègre tout rayonnant se promenait au beau milieu du pont, recevant les encouragements des matelots et répondant au sourire des ladies par un salut amical. Le Capt. fit alors demander à R. L'Ange s'il était prêt. Ce dernier ayant pris un bon repas, monta lentement sur le pont et s'avança à la rencontre de Petit Blanc qui tendit la main en lui disant: "Sois fier de presser cette main qui a abattu tant de Français."

LES SUITE

Un interprète traduit en Français ces mots insolents à R. L'Ange. Aussitôt le visage pâle de celui-ci s'empourpra de colère et ses noirs sourcils se froncèrent horriblement. Il saisit par un brusque mouvement la large main de Petit Blanc dans la sienne, et, immobile en apparence, il le regarda fixement dans les yeux pendant qu'il proférait ces paroles menaçantes: "A partir de ce jour, elle n'en abattra plus."

LES SUITE

Tout à coup on vit chanceler le nègre, et il s'abattit lourdement sur le pont aux pieds de R. L'Ange. On s'empressa aussitôt autour du batailleur nègre évanoui, ne donnant plus signe de vie. Robert L'Ange en lui pressant la main comme dans un étau, la lui avait broyée entièrement. On lui fit respirer des fioles, et bientôt l'air frais de la mer aidant, il remua faiblement ses lèvres pâles pendant que le vainqueur, attendant le moment de se reprendre, se promenait tranquillement non loin de là les mains dans les poches de sa redingote. Quelques instants après, il s'avança poliment et demanda au Capt. si son serviteur était prêt à recommencer. Le Capt. embarrassé, demanda néanmoins à son Petit Blanc s'il était remis. "J'en ai assez, lui fut-il répondu faiblement, pendant que deux yeux blancs se tourmentaient tout humides de larmes vers l'humble prisonnier de la cale. HECTOR DUPREZ.

La mer était calme; une faible brise venant du sud-Ouest tempérait à souhait les rayons du soleil. Après un instant, le nègre tout rayonnant se promenait au beau milieu du pont, recevant les encouragements des matelots et répondant au sourire des ladies par un salut amical. Le Capt. fit alors demander à R. L'Ange s'il était prêt. Ce dernier ayant pris un bon repas, monta lentement sur le pont et s'avança à la rencontre de Petit Blanc qui tendit la main en lui disant: "Sois fier de presser cette main qui a abattu tant de Français."

LES SUITE

Un interprète traduit en Français ces mots insolents à R. L'Ange. Aussitôt le visage pâle de celui-ci s'empourpra de colère et ses noirs sourcils se froncèrent horriblement. Il saisit par un brusque mouvement la large main de Petit Blanc dans la sienne, et, immobile en apparence, il le regarda fixement dans les yeux pendant qu'il proférait ces paroles menaçantes: "A partir de ce jour, elle n'en abattra plus."

LES SUITE

Tout à coup on vit chanceler le nègre, et il s'abattit lourdement sur le pont aux pieds de R. L'Ange. On s'empressa aussitôt autour du batailleur nègre évanoui, ne donnant plus signe de vie. Robert L'Ange en lui pressant la main comme dans un étau, la lui avait broyée entièrement. On lui fit respirer des fioles, et bientôt l'air frais de la mer aidant, il remua faiblement ses lèvres pâles pendant que le vainqueur, attendant le moment de se reprendre, se promenait tranquillement non loin de là les mains dans les poches de sa redingote. Quelques instants après, il s'avança poliment et demanda au Capt. si son serviteur était prêt à recommencer. Le Capt. embarrassé, demanda néanmoins à son Petit Blanc s'il était remis. "J'en ai assez, lui fut-il répondu faiblement, pendant que deux yeux blancs se tourmentaient tout humides de larmes vers l'humble prisonnier de la cale. HECTOR DUPREZ.

Pilules parquives de Parsons. FONT UN RICHE SANG NOUVEAU. Changent complètement le sang de tout le système en trois mois. Prenant une Pilule chaque soir pendant les 12 semaines, on recouvrera la santé si cela est possible. Pour Maladies de Femmes, ces Pilules ont point d'égal. Les médecins en font usage dans leur pratique. En vente partout, ou par la poste pour 25c. en timbres. Circulaires gratuites. I. S. JOHNSON & CIE, Boston, Mass.

DIPTHERIE. CROUP, ASTHME, BRONCHITE, NEURALGIE, RHUMATISME, LE LINFÉME, etc. LE LINFÉME ANDIN DE JOHNSON. Le LINFÉME ANDIN DE JOHNSON est un remède souverain pour guérir les affections suivantes: Croup, Asthme, Bronchite, etc. En vente partout, ou par la poste pour 25c. en timbres. Circulaires gratuites. I. S. JOHNSON & CIE, Boston, Mass.

FAIT PONDRE LES POULES. Le Poulet de la Poule de la Providence est le meilleur de tous. En vente partout, ou par la poste pour 25c. en timbres. Circulaires gratuites. I. S. JOHNSON & CIE, Boston, Mass.

ORGUES! PIANOS! HALLÉ & DAVIS, Boston; WEELOCK, New York; BAUS, New-York; STEVENSON, Kingston, Ont.; DOMINION, Bowmansville, Ont. Le Grand Centre de Musique Instrumentale des Provinces Maritimes. Le seul agent pour ces grands pianos de Paris et de l'Université.

CADEAUX NOEL. JOAILLERIE! JOAILLERIE! En Or et en Argent. Objets Plaqués en Argent. MONTRES! LUNETTES! HORLOGES! J. M. KEEN, Orfèvre, Digby, N. E.

OFFRE SANS PRECEDENT. Une Bonne Montre \$5.00. L'Esquisse enverra par le retour de la maille, franc de port, à n'importe quel adresse dans la Province, une bonne montre neuve et jolie (cette montre n'est pas sur réception de \$5.00). Envoyez libéralement votre nom et votre adresse. J. M. KEEN, Digby, N. E.

LOTTERIE NATIONALE. Classe D. 23ème tirage mensuel aura lieu Mercredi, le 15 Mai, 1889. A 2 HRS P.M. Au Cabinet de Lecture patrimoniale, Montréal, Canada. Valeur des lots \$50,000.00. Gros lot Un Immeuble de \$5,000.00. Nomenclature des lots: 1 Immeuble de... \$5,000.00 \$ 5,000.00; 1 do de... 2,000.00 2,000.00; 1 do de... 1,000.00 1,000.00; 4 do de... 500.00 2,000.00; 10 do de... 300.00 3,000.00; 30 Aménagements... 200.00 6,000.00; 60 do... 100.00 6,000.00; 200 Montres d'or... 50.00 10,000.00; 1000 do... 10.00 10,000.00; 1000 Services de toilette... 5.00 5,000.00. 2,307 lots, : : \$50,000.00. Cout du Billet, \$1.00. Les demandes de billets seront reçues jusqu'à MIDI, le jour du tirage. Le secrétaire, S. E. LEFEBVRE. Bureaux: 19 Rue Saint-Jacques MONTREAL, CANADA.

RAILWAYS. WESTERN COUNTIES RAILWAY. Spring Arrangement. TIME TABLE, NO. 30. Commencing MONDAY, 1st April, 1889.

STEAMERS. 1889. Yarmouth S. S. Co. (Limited). La ligne la plus courte et la meilleure entre La Nouvelle-Ecosse et Boston. Le passage la plus court—seulement 17 heures entre Yarmouth et Boston. Le Yarmouth transporte une maille régulière à et de Boston et est le plus rapide steamer faisant le trajet entre la Nouvelle-Ecosse et les Etats-Unis. Il est pourvu d'engins à triple expansion, de lumières électriques et de quilles Blige, etc., etc. Le S.S. ALTA laisse le quai Pickford à Block à Halifax tous les JEUJDI (jusqu'à nouvel ordre) commençant le 28 février à 8 a.m. pour Yarmouth et les ports de la Côte Sud. Pour tout autre information s'adresser à Geo. E. Corbett, général et Agent de la Station, à Digby, ou à W. A. CHASE, L. E. BAKER, Sec.-Trésorier, Yarmouth, 22 fév. 1889.

Cie de Paquebots à Vapeur DE ANNAPOLIS LE STEAMER EVANGELINE Fait le trajet quotidien entre Digby et Annapolis. EN voyageant sur l'EVANGELINE vous emportez au quai, vous pouvez aussi vous procurer des billets de retour sans pour retourner aucun jour, facilité qui n'est pas accordée sur aucune autre ligne. Laissez le quai de Digby après l'arrivée du train de Yarmouth. GEO. E. CORBITT, Génér.

E. J. SMITH, SHEDIAC. Lumber Merchant, AND MANUFACTURER OF Pine and Spruce Deals and Siding, Pine Spruce, and Hemlock Boards and Planks (12, 2, 3, 4) Flooring Boards, planed and matched, Fencing Posts, Spruce Shingles & Laths. Great Bargains in refuse Deals. All will be sold at lowest market prices. Orders promptly attended to. E. J. SMITH, Railway Station, Shediac, 12 March, 1889.

BOSTON MARINE INSURANCE CO. PAID UP CAPITAL: \$1,000,000. Messrs. Baring Bros. & Co., London. LOSSES PAID PROMPTLY. Risks taken on Vessel, Cargoes, and Freights, Bank Freight Vessels, and Outfits. H. W. H. LORD, RANSOM B. FULLER, Secretaries. Represented by CHAS. BURRILL & CO., Agents WEYMOUTH BRIDGE, N. S.

Toujours à main Un bon assortiment de Bottes et Souliers, et de Ciment pour rapiéçage et réparations. Prompte attention aux ordres et satisfaction garantie. J. B. BELLIVEAU, Weymouth Bridge, N. E.

Geo. M. White, ORFÈVRE. VEUILLEZ venir voir mon assortiment d'automne de JOAILLERIE: — et de MONTRES — Lunettes et Logrons. Agent pour les Lunettes et logrons de la raison B. Laurance. On peut aussi se faire photographier chez M. White, tout comme auparavant, Digby, N. E.

DOUCET & FRERES, MANUFACTURIERS DE CHASSURES pour hommes femmes, etc. CUIR ANGLAIS ET FRANCAIS. Tout contentement garanti. Vente en gros et en détail. Une visite est toujours bien accueillie. COMEAUVILLE, DIGBY, NOUVELLE-ECOSSE.